

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE LE GÉNÉRAL SAÏD CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE TACTIQUE NAVAL À JIJEL

● Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé mercredi à Jijel, au deuxième jour de sa visite à la 5ème Région militaire, le déroulement d'un exercice tactique naval "Diraa El-Moutwassit-2024", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P. 16



ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 29 Dhoul Q'ïda 1445- 06 Juin 2024 - N° 804 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

BRAHIM BOUGHALI L'A AFFIRMÉ HIER

LA CONSOLIDATION DE LA RELATION ARMÉE-PEUPLE A DÉJOUÉ PLUSIEURS COMLOTS

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, mercredi à Alger, que la consolidation de la relation armée-peuple avait déjoué plusieurs complots et conspirations, à travers lesquels les ennemis détracteurs avaient voulu attenter à l'unité de l'Algérie, à sa sécurité et à sa stabilité.



P. 3



GAZA

DES DIZAINES DE CORPS DE DISPARUS RETROUVÉS À LA SUITE DES BOMBARDEMENTS SIONISTES

● Des dizaines de corps de martyrs Palestiniens disparus lors des bombardements sionistes dans la bande de Gaza depuis octobre dernier ont été retrouvés par les équipes de secouristes qui sont intervenues à la suite de pilonnages et de bombardements aériens de l'occupation sioniste notamment au village d'Al Masdar et la ville de Deir Al-Balah.

P. 7

CINÉMA

SORAYA MOULOUDJI SOULIGNE L'IMPORTANCE QUE LES POUVOIRS PUBLICS ACCORDENT AU 7E ART

● La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a souligné, mercredi, l'importance que les pouvoirs publics accordent au secteur du 7ème art, une attention concrétisée par la loi sur l'industrie cinématographique, outre d'autres réalisations pour la promotion de ce domaine.

P. 12

TROIS NOUVELLES USINES À BATNA POUR LE GROUPE SAIDAL

ALI AOUN POSE LA PREMIÈRE PIERRE

● Il s'agit d'une usine de production des cristaux d'insuline d'une capacité annuelle de 1.500 kg, d'une deuxième de production des matières premières pour le paracétamol l'acide salicylique d'une capacité annuelle de 2.000 tonnes et d'une troisième de production de matières premières pour les médicaments des maladies cardiovasculaires, inflammatoires et du diabète d'une capacité de 4 tonnes/an.

P. 4

TROIS NOUVELLES USINES À BATNA POUR LE GROUPE SAÏDAL

ALI AOUN POSE LA PREMIÈRE PIERRE

La première pierre de trois usines de production de matières premières de plusieurs médicaments du groupe Saïdal a été posée mardi après-midi dans la zone industrielle de la ville de Batna en présence des ministres de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, et de l'Hydraulique, Taha Derbal, accompagnés du chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek.

Par Abdellali Kendoussi

Il s'agit d'une usine de production des cristaux d'insuline d'une capacité annuelle de 1.500 kg, d'une deuxième de production des matières premières pour le paracétamol l'acide salicylique d'une capacité annuelle de 2.000 tonnes et d'une troisième de production de matières premières pour les médicaments des maladies cardiovasculaires, inflammatoires et du diabète d'une capacité de 4 tonnes/an.

Le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique a déclaré à l'occasion que les délais de réalisation de ces trois usines pour la construction desquelles une enveloppe financière de 3,575 milliards DA a été octroyée "ont été fixés à 18 mois", assurant qu'elles contribueront à élever le taux d'intégration de l'industrie pharmaceutique en Algérie de sorte à couvrir les besoins du pays et diriger l'excédent vers l'exportation. M. Aoun a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la consolidation de l'industrie pharmaceutique en Algérie et de son taux d'intégration pour garantir la sécurité sanitaire des citoyens et renforcer les exportations hors hydrocarbures.

Concernant le choix de Batna pour l'implantation de ces projets d'investissement importants du groupe Saïdal venus renforcer l'industrie pharmaceutique nationale et réduire les importations, le ministre a indiqué que tous les moyens sont disponibles dans cette wilaya dont une main d'œuvre spécialisée assurée par l'université de Batna, l'existence d'une assiette foncière suffisante pour les trois projets appelés à faire de la wilaya un pôle futur de l'industrie pharmaceutique en plus de son



leadership dans l'industrie céramique. Les deux ministres ont clôturé leur visite dans la wilaya de Batna par l'inauguration d'une unité de céramique dans la commune de Fesdis après avoir inspecté la station d'épuration des eaux usées de la ville de Batna où

ils ont reçu des explications sur l'importance de cette infrastructure qui représente une extension de l'ancienne station entrée en activité au milieu des années soixante-dix.

A.K

EN VUE DE RENFORCER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE SONELGAZ MET EN SERVICE D'IMPORTANTES INSTALLATIONS DANS PLUSIEURS WILAYAS

Le groupe Sonelgaz a mis en service un nombre important de projets énergétiques dans plusieurs wilayas, en vue de renforcer et de consolider le réseau électrique et garantir un service de qualité en termes d'alimentation continue durant l'été 2024, a indiqué mardi un communiqué du groupe. A travers sa filiale "Gestionnaire du réseau de transport d'électricité (GRTE)", Sonelgaz a mis en place un plan d'action spécial pour le renforcement du réseau de transport d'électricité durant l'été 2024, comprenant un certain nombre de projets, dont des centres de raccordement à l'électricité, des transformateurs et des stations mobiles, où 47 méga-installations énergétiques ont été mises en service, tandis que le taux d'avancement de 24 autres installations est compris entre 80 et 100%", précise le communiqué. Ce plan concerne principalement 16 wilayas prioritaires, à savoir "Alger, Sétif, Constantine, Tizi Ouzou, Biskra, Tlemcen, Ouargla, Jijel, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Béjaïa, Reli-

zane, M'sila, Skikda, Blida et Tipaza", selon la même source. Dans le même sillage, et dans le cadre des préparatifs de l'été en cours et en exécution de l'ensemble des engagements pris par Sonelgaz en matière de renforcement du réseau de transport d'électricité, la branche Sonelgaz-Distribution a finalisé le plan spécial relatif aux installations de moyenne tension, "en réalisant 687 transformateurs électriques et 2.054 kilomètres de réseau de distribution d'électricité", ajoute le groupe. Outre la garantie de la qualité et de la continuité du service, notamment pendant la saison estivale qui connaît une augmentation de la demande en électricité, ces installations contribueront, selon le communiqué, à "renforcer le réseau électrique pour répondre aux besoins du secteur économique et des projets structurants tels que les zones industrielles, les zones d'activités, les zones agricoles et les stations de dessalement de l'eau de mer".

RE/Aps

REÇU PAR LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE UN RESPONSABLE DU FMI SOULIGNE LA SOLIDITÉ DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, a reçu le directeur exécutif au Conseil d'administration du Fond monétaire international (FMI), Bahador Bijani, qui a souligné les performances économiques solides de l'Algérie, renforçant sa position au sein de cette institution, a indiqué mardi un communiqué de la BA. Lors de leur entretien qui s'est tenu lundi à Alger, M. Bi-

jani a relevé "la situation économique confortable de l'Algérie ainsi que la solidité des indicateurs affichés notamment en termes de reprise économique, de la balance des paiements et de la position extérieure, exprimés par la mission du FMI au titre de l'article IV", selon le communiqué. Le directeur exécutif a également relevé "la solidité des performances de l'Algérie au cours de ces dernières an-

nées, qui renforce davantage sa position au sein de l'institution", ajoute la même source. A noter que M. Bijani représente au sein du Conseil d'administration du FMI la circonscription dont l'Algérie est membre et qu'elle représente auprès du Comité monétaire et financier international.

RE/Aps

SA PRÉSIDENTE L'AANONCÉ HIER LE CNESE REMETTRA PROCHAINEMENT UN RAPPORT SUR L'ENVIRONNEMENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), compte soumettre prochainement au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son nouveau rapport consacré à l'environnement en Algérie, a annoncé hier, mercredi, à Alger, la présidente du Conseil, Rabéa Kharfi. Mme Kharfi s'exprimait dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence nationale portant sur le thème "Enjeux et défis environnementaux de l'Algérie: une approche globale, des espaces sahariens au littoral", organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL), à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, coïncidant avec le 5 juin de chaque année. Dans ce cadre, la présidente du CNESE a précisé que ce rapport de prospective sur les défis environnementaux, qui sera remis au Président de la République, est focalisé, notamment sur le développement de l'économie verte, l'hydrogène, la gestion des déchets ainsi que le recyclage. Elle a également souligné que ce rapport a tenu compte des rapports précédents élaborés par le Conseil, en apportant une synthèse de toutes les actions réalisées auparavant avec une projection sur les défis et les enjeux dans les prochaines années. A cette occasion, la présidente du CNESE a rappelé l'intérêt accordé par le Président de la République dans son programme à la question environnementale, qu'elle a considérée comme "transversale et qui a un impact direct sur le niveau et la qualité de la croissance économique, la durabilité, et la dimension sociale du pays". Tout en rappelant que le Conseil a pour mission d'éclairer, d'émettre des réflexions et d'évaluer les questions environnementales à la faveur des dispositions de la Constitution de 2020, la présidente du CNESE a souligné, par ailleurs, l'importance de la conférence nationale initiée par l'INESG et l'ENSSMAL sur le thème des enjeux et défis environnementaux de l'Algérie. Cette conférence a été marquée par des communications et des débats sous forme de panels, animés par des représentants d'institutions, des scientifiques et des experts.

RS/Aps

AUDIENCE À L'APN

BOUGHALI REÇOIT LE COORDONNATEUR RÉSIDENT DES NATIONS UNIES EN ALGÉRIE

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, mercredi, le Coordonnateur résident des Nations unies en Algérie, l'ambassadeur Alejandro Alvarez, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

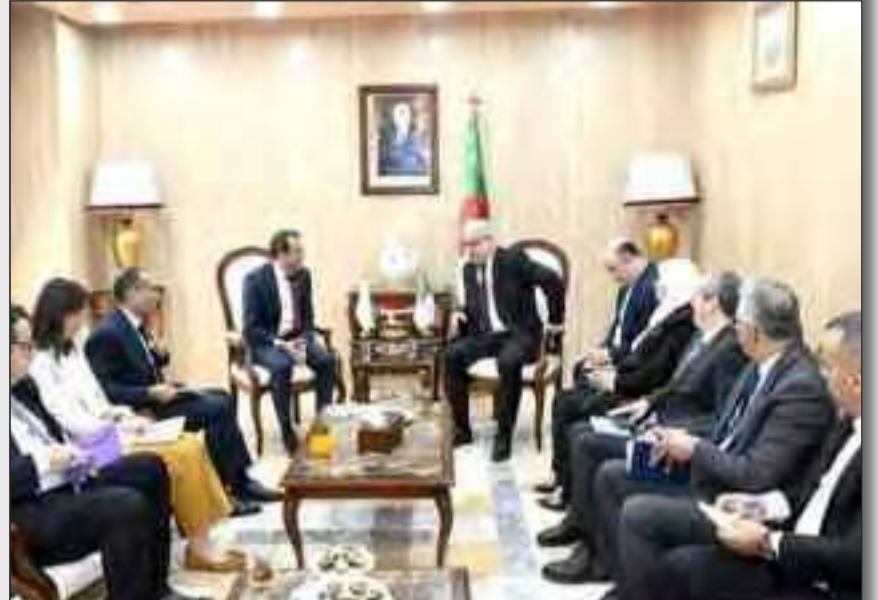
Lors de cette rencontre, M. Boughali a salué les efforts des Nations unies, notamment dans le soutien aux programmes des pays en développement à travers le monde pour atteindre le développement durable, soulignant "la nécessité d'assurer les conditions propices à sa réalisation, notamment la sécurité et la stabilité", précise la même source. A cette occasion, le président de l'APN a abordé "la question de la coordination et du partenariat avec les agences des Nations Unies pour contribuer à la formation et au partage d'expertise afin d'améliorer la performance parlementaire dans différents domaines, d'assurer la qua-

lité de la législation et d'adapter les lois aux normes internationales", ajoute le communiqué.

Pour sa part, M. Alvarez a souligné "l'importance et le rôle de l'Algérie en tant que pays stable qui consacre ses efforts à la stabilité et à la sécurité dans la région", saluant "la dynamique législative du Parlement".

Il a, à cet égard, affirmé "sa volonté de mettre l'expertise des différentes agences onusiennes à la disposition de l'APN pour contribuer au développement et à la promotion du travail parlementaire par la formation", conclut le communiqué.

RA



BRAHIM BOUGHALI L'AFFIRMÉ HIER LA CONSOLIDATION DE LA RELATION ARMÉE-PEUPLE A DÉJOUÉ PLUSIEURS COMLOTS

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, mercredi à Alger, que la consolidation de la relation armée-peuple avait déjoué plusieurs complots et conspirations, à travers lesquels les ennemis détracteurs avaient voulu attenter à l'unité de l'Algérie, à sa sécurité et à sa stabilité. Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'une Journée parlementaire sur la "Cohésion du peuple avec son armée, force et stabilité pour la nation, lien armée-nation", en présence du Conseiller auprès du président de la République chargé des organisations non gouvernementales et des droits de l'Homme, Hamid Lounaouci, M. Boughali a affirmé que l'Algérie nouvelle, "consciente que les points de force résident dans la cohésion nationale, la conscience collective et l'unité orientée vers l'édification, demeure attachée à ses constantes, fière de son histoire, de ses références et de sa Révolution glorieuse, sous-tendue par les bases de libération, d'affranchissement, d'émancipation et de dignité humaine".

"Le renforcement de la cohésion nationale entre les différentes composantes de la société et la consolidation de la relation entre l'armée et le peuple constituent des armes qui ont écarté toute opportunité pour nos détracteurs de nous atteindre, déjoué plusieurs complots et conspirations à travers lesquels les ennemis ont tenté de nuire à un pays dont ils ne réalisaient pas encore la force et l'ampleur de sa souveraineté et de sa sécurité, qui le mettent à l'abri de leurs vils desseins, grâce aux sacrifices colossaux que les générations successives n'ont eu de cesse de consentir sur cette terre pure depuis des siècles", a-t-il soutenu.

Aussi, M. Boughali a mis en exergue le souci du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse de "souligner l'importance de cette cohésion inégalée, en ce sens qu'il a rappelé à maintes reprises que

l'Armée nationale populaire est une partie intégrante du peuple, et que les forces de l'armée s'attèlent sans relâche au renforcement de la stabilité intérieure, tout en s'engageant pleinement à protéger la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale nationale".

A cet égard, M. Boughali a indiqué que "la cohésion entre l'Armée nationale populaire et le peuple demeure un pilier fondamental de la défense de notre patrie, et aboutira à la création d'une société forte et cohérente, en mesure de relever les différents défis et de refléter le sens élevé de patriotisme et d'appartenance, tout en démontrant que l'Algérie est invincible et restera un pays unifié, avec un peuple uni qui aspire à bâtir un avenir prometteur pour les générations futures".

Et d'ajouter que "l'Algérie, un pays sûr et stable, grâce à la vigilance de son peuple et de son armée forte, a balisé la voie du droit chemin et se dirige vers un véritable décollage, et donne à chaque occasion des leçons d'unité et de cohésion, ce qui renforce sa force et consolide sa grandeur", a-t-il ajouté.

"Les nobles missions de notre Armée nationale populaire, source de fierté, bouclier imprenable de la nation, consistant en la détection des menaces, la protection des frontières terrestres navales et aériennes, la lutte contre le terrorisme et le crime organisée, la défense de la souveraineté nationale, et la garantie de la sécurité et de la paix, à travers toutes les régions du pays, ne l'ont pas empêché de renforcer ce lien étroit", a conclu M. Boughali. Pour rappel, cette Journée parlementaire a été marquée par la présentation de communications sur plusieurs thèmes dont "le contexte historique du lien armée-nation", l'accomplissement par l'institution militaire de ses missions constitutionnelles, à la lumière de la cohésion avec le peuple algérien, "la cohésion du peuple algérien avec son armée, en renforcement du processus de l'Algérie nouvelle".

RA

SALIMA MOUSSERATI L'A SOULIGNÉ À SÉTIF

L'ALGÉRIE S'EST EFFORCÉE DE METTRE EN PLACE UN SYSTÈME JURIDIQUE CONSACRANT LA TRANSPARENCE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, a souligné, mardi à Sétif, que l'Algérie s'est attelée, à travers sa législation, à réaliser un système juridique incarnant une réelle transparence du processus électoral. "L'Algérie s'est attachée, à travers sa législation, à concrétiser cette transparence par, notamment, la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui jouit de larges prérogatives", a indiqué Mme Mousserati lors d'un séminaire national sur "la transparence de la vie publique et son rôle dans la promotion de la pratique électorale", organisé à l'Université Mohamed-Lamine Debaghine (Sétif 2).

"La protection de l'opération électorale et la garantie de sa transparence et de sa crédibilité, se concrétisent principalement à travers le bon encadrement de l'opération électorale, et par un ensemble de textes juridiques la régissant", a-t-elle ajouté, soulignant que cette protection "s'opère également à travers l'aspect institutionnel par la mise en place d'instances indépendantes chargées d'organiser l'opération électorale dans toutes ses étapes, depuis la révision des listes électorales, la campagne électorale, en passant par l'opération de vote et jusqu'à la proclamation des résultats". "L'intégrité des élections est principalement liée à l'impartialité de la partie supervisant le processus électoral", a encore déclaré Mme Mousserati, notant que la création de la Cour constitutionnelle "est également un des mécanismes institutionnels les plus importants destinés à renforcer l'intégrité et la transparence du processus électoral".

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a également ajouté que les hautes autorités du pays ont mis en place "un système institutionnel et juridique intégré, fort d'un ensemble de garanties constitutionnelles et juridiques

assurant la transparence et la crédibilité du processus électoral". De son côté, le secrétaire général de la Fédération nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (FNESRS), Messaoud Amarna, a estimé que la nouvelle vision stratégique, qui repose sur la promotion de l'université algérienne et sa capacité à s'adapter aux exigences de la mondialisation et de l'économie du savoir, et à orienter son rôle sur la base de la gouvernance, est "une stratégie intégrée qui consolide les objectifs de cette entreprise".

Il a aussi souligné que l'élite universitaire, en tant que partenaire efficace, "contribue fondamentalement à la dynamique en cours sur le plan économique, social et politique" et est "consciente de son rôle dans la promotion de la cohésion entre les enfants de la nation".

Ce séminaire qui s'inscrit dans le cadre de l'explication et de l'analyse des différents mécanismes renforcés par l'arsenal juridique que le législateur algérien a édicté pour instaurer et consacrer la transparence de la vie publique et valoriser et enrichir la pratique électorale, vise à "identifier les manifestations de l'impact positif de la transparence de la vie publique et de la valorisation et de l'enrichissement de la pratique électorale et renforcer, ainsi, le processus démocratique dans le pays", selon les organisateurs.

Les participants, représentant plusieurs universités du pays, ont débattu de plusieurs thèmes connexes, notamment "La transparence du processus électoral en tant que garantie de l'effectivité du droit de vote", "Le rôle de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption dans le renforcement de la transparence de la vie publique en Algérie" et "La transparence de l'administration, en tant que pilier essentiel de l'amélioration de la relation entre l'administration et le citoyen-électeur".

RN

FAZIA DAHLEB DEPUIS DJELFA

L'ÉTAT A MIS EN PLACE DES MESURES STRATÉGIQUES POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, a déclaré lundi à Djelfa que l'État a mis en place des procédures et des mesures stratégiques, institutionnelles et réglementaires pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse en Algérie.

Par Wahiba Bliidi

Lors de l'ouverture d'une Journée d'information sur la désertification, organisée au siège de la wilaya pour la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), Mme Dahleb a souligné qu'un plan national de la sécheresse a été élaboré et adopté dans le cadre de la planification de la lutte contre les risques climatiques. En outre, le système juridique a été renforcé par une loi relative à la lutte contre les risques majeurs. La ministre a également indiqué que son département travaille sans relâche pour relever les défis environnementaux de l'Algérie, en réponse à la transformation écologique mondiale marquée par une demande croissante de consommation et une diminution des ressources naturelles. Elle a précisé que cela se fait par l'activation des politiques nationales environnementales basées sur le développement durable et le nouveau modèle économique, qui s'appuie sur les richesses humaines, les compétences, et l'implication de la société civile. Mme Dahleb a ajouté que l'Algérie a investi massivement pour protéger l'environnement contre diverses infractions, en prenant des mesures telles que le Plan national Climat 2020-2030 (PNC), qui sert d'outil pour appliquer la politique nationale visant à lutter contre le changement climatique et à développer une économie verte. Elle a précisé que l'Algérie a une expérience réussie en matière de lutte contre la désertification et la dégradation des sols, notamment avec le projet du barrage vert. Ce projet, considéré comme la forteresse environnementale de l'Algérie, sera étendu sur 4,7 millions d'hectares dans les prochaines années, ce qui aura une importance écologique majeure et constituera un moyen efficace de lutter contre la désertification et de restaurer les sols tout en intensifiant le couvert végétal selon une nouvelle approche. Mme Dahleb a souligné que le projet du barrage vert ne se limite pas à l'aspect environnemental, mais a aussi une dimension économique importante, incluant la plantation d'arbres fruitiers et la production future de bois. Elle a indiqué que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la création de



start-ups spécialisées dans le reboisement, l'irrigation et le suivi basés sur des cadres technico-académiques et scientifiques. La ministre a annoncé la mise en place de schémas locaux pour aider les wilayas vulnérables à s'adapter aux changements climatiques, parallèlement à des campagnes de sensibilisation pour élever le niveau de conscience sur la lutte contre la désertification et l'importance du barrage vert. Elle a également souligné que l'Algérie valorise les terres sahariennes en les cultivant avec diverses semences et plants agricoles, dont certains produits ont été exportés. De plus, des centaines de milliers d'hectares ont été attribués à des investisseurs privés pour leur mise en valeur, avec des autorisations de forage de puits. La rencontre, qui a rassemblé des cadres et des représentants d'organismes actifs dans le secteur, a présenté des interventions sur le projet du barrage vert, la désertification dans les zones steppiques, le

changement climatique et les stations d'épuration des eaux. Le conservateur des forêts de la wilaya, Mohamed Doumi, a déclaré que la réhabilitation du barrage vert ne se limite pas à la plantation d'arbres, mais comprend un ensemble d'actions multisectorielles visant à préserver, protéger et valoriser les ressources naturelles en développant un système pastoral durable pour en faire une ressource économique importante. Mme Dahleb a également participé à une session de conseil de wilaya sur l'enfance, où elle a abordé la relation entre l'enfant et l'environnement, coïncidant avec la Journée internationale de l'enfance. Enfin, lors de sa visite à Djelfa, la ministre a inspecté un projet pilote de tri sélectif à la cité universitaire des filles "Messitfa M'barka" avant de visiter une exposition et un projet privé d'aménagement d'une forêt récréative sur la route de Moudjebara à Djelfa.

W.B

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER LE PROJET DU TERMINAL EST EST EN COURS DE LANCEMENT

Le projet de construction d'un nouveau terminal à l'est de l'Aéroport international d'Alger "Houari Boumediene" est en cours de lancement pour répondre aux flux de voyageurs dans les prochaines années, a annoncé mardi à Alger le PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni. M. Mediouni s'exprimait lors de la cérémonie de signature d'un accord de coopération scientifique au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cet accord, conclu entre trois établissements universitaires et la SGSIA, vise à fournir des services et des solutions techniques et technologiques modernes. Le PDG de la SGSIA a précisé que le terminal "Est", qui viendra s'ajouter au terminal "Ouest", disposera de nouvelles zones de transit et augmentera les capacités de l'aéroport, lequel devrait accueillir plus de 10 millions de passagers cette année. M. Mediouni a également mentionné la création d'un nouveau "village cargo" pour le transport de marchandises et des projets visant à automatiser toutes les opérations aéroportuaires, y compris le traitement des bagages et le contrôle des passagers grâce aux solutions technologiques. Il a souligné l'importance de ces projets pour positionner l'aéroport international d'Alger comme une "grande plateforme aéroportuaire dans la région", affirmant que le rôle de hub de l'aéroport, tel qu'évoqué par le pré-

sident de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est devenu "une réalité avec un important trafic de passagers transitant actuellement de l'Est de l'Europe vers l'Europe de l'Ouest, et de l'Europe vers l'Afrique en passant par l'aéroport d'Alger". Cette dimension de hub de l'aéroport d'Alger sera également renforcée par les futures lignes aériennes que la compagnie nationale Air Algérie prévoit de lancer prochainement, notamment vers des pays d'Amérique du Nord et du Sud. Il a également souligné que "l'aéroport international d'Alger est classé aujourd'hui parmi les plus modernes du monde". Évoquant l'accord de partenariat signé avec les établissements universitaires, M. Mediouni a mis en avant l'importance de ce partenariat pour développer des solutions technologiques, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. "Pour répondre à la demande croissante, il est nécessaire de développer des solutions technologiques permettant d'assurer la fluidité des passagers grâce à la reconnaissance faciale. Nous avons les capacités au sein des universités algériennes pour réaliser ces projets. Nous sommes prêts à offrir aux jeunes étudiants algériens l'opportunité de développer ces technologies", a-t-il déclaré, s'engageant à accueillir au sein de son entreprise les étudiants algériens lauréats du Concours international "Huawei ICT Compétition" en Chine.

Aps

HYDRAULIQUE LE 19^e SIEE POLLUTEC DU 10 AU 13 JUIN À ALGER

La 19^e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE Pollutec 2024" aura lieu du 10 au 13 juin au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, sous le parrainage du ministère de l'Hydraulique, ont annoncé hier, mercredi, les organisateurs. Le Salon qui met en relation les acteurs clés algériens et internationaux des secteurs de l'Eau en Algérie, verra la participation de nombreuses entreprises internationales représentant 11 pays (la Turquie, la Chine, la France, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, la Belgique, la Suisse, les États-Unis et l'Inde), précisent les organisateurs, notant que "l'offre locale est très dynamique cette année, avec 60% de sociétés algériennes, principalement des leaders du marché". L'événement sera aussi un lieu de partage d'informations et de contenu à travers des conférences sur les thèmes phares du marché de l'Eau tels la gestion des ressources en eau non-conventionnelles, la prévention et lutte contre les inondations, l'analyse réglementaire (HSE, Eau et Environnement), la gestion du service public de l'eau et la réutilisation des eaux usées. Les organisateurs ont, par ailleurs, rappelé que SIEE Pollutec avait attiré, en 2023, plus de 8.000 visiteurs professionnels, venus à la rencontre de 140 entreprises exposantes.

Par Wahiba Bliidi
Aps

TIARET RÉGLER LE PROBLÈME D'EAU LE PLUS TÔT POSSIBLE

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a donné des instructions strictes aux entreprises responsables du projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Tiaret, en provenance du bassin hydrographique de Chott Chergui, afin de terminer les travaux dans un délai de deux semaines.

Par Kamélia.M

Lors d'une visite d'inspection des travaux, accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, le ministre Derbal a souligné l'importance cruciale de ce projet pour atténuer le problème de pénurie d'eau. Il a rappelé que ce projet permettra de fournir 10 000 mètres cubes d'eau par jour, et a exhorté les entreprises à intensifier leurs efforts pour respecter le délai imparti.

M. Derbal a également annoncé que dans les deux semaines à venir, trois nouveaux forages seront mis en service, augmentant significativement l'approvisionnement en eau. Il a demandé au Directeur général de l'entreprise algérienne de l'eau (ADE) de se rendre chaque semaine à Tiaret pour superviser la gestion de la distribution d'eau, informer les citoyens des avancées et assurer un accueil de qualité.

Le ministre a reconnu la situation difficile des habitants de Tiaret et a appelé à une mobilisation générale des autorités, des élus, des entreprises et des citoyens pour résoudre ce problème.

Le projet d'approvisionnement en eau potable de Tiaret depuis Chott



Chergui, lancé début mai, inclut la pose de conduites d'adduction sur 42 km depuis Aïn Derham, dans la commune de Frenda. Cinq entreprises sont impliquées dans ce projet, qui prévoit également la construction d'un réservoir de 1 000 mètres cubes.

Par ailleurs, les ministres ont reçu des informations sur une étude visant à alimenter en eau potable 11 communes à partir du bassin de Djermaya (commune de Zemala Emir Abdelkader) sur une distance

de 120 km. M. Derbal a ordonné que les cahiers des charges soient préparés sous deux jours avant de lancer les appels d'offres.

Ce projet impliquera le raccordement de 19 forages pour approvisionner six communes de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, quatre communes de la daïra de Mahdia (Tiaret) ainsi que le chef-lieu de la wilaya, avec un débit attendu de 400 litres par seconde.

Le ministre a conclu que toutes ces initiatives visent à éliminer la

crise actuelle de l'eau, en envisageant également des solutions durables comme le dessalement de l'eau.

Une réunion avec les représentants de la société civile de Tiaret est prévue, avec la participation de M. Merad et M. Derbal, accompagnés du Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et du Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelef.

K.M

OUARGLA

ATTRIBUTION DES 4.000 AIDES POUR L'HABITAT RURAL

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a insisté, à Ouargla, sur la nécessité d'accélérer l'opération de distribution des 4.000 aides à l'habitat rural au profit des bénéficiaires des communes de la wilaya.

"Il appartient d'accélérer l'opération de remise des 4.000 aides à l'habitat rural à leurs bénéficiaires au niveau de la wilaya", a souligné M. Belaribi lors de l'inauguration du nouveau pôle urbain de 2.000 logements publics locatifs (LPL) dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya de Ouargla.

Accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, M. Belaribi qui a affirmé "œuvrer avec le concours des autorités locales pour solutionner dans les brefs délais cette situation, qui accuse un retard", a appelé, à ce titre, les présidents des communes concernées d'accélérer l'établissement des listes de bénéficiaires méritant ces

aides pour entamer les travaux de réalisation".

Mettant l'accent sur la nécessaire prise en charge de cette opération en vue de venir en aides aux citoyens, le ministre a appelé à aplanir les contraintes entravant les prestations en direction des citoyens par "la lutte contre les méthodes administratives néfastes".

Relevant de l'office de promotion et de la gestion immobilière (OPGI), le projet de 2.000 LPL s'est vu accorder toutes les commodités nécessaires, dont, outre les travaux d'aménagement, son équipement en voiries et réseaux divers (VRD), électricité, éclairage public, gaz naturel, eau potable et assainissement, selon la fiche technique.

Concernant l'assainissement, le projet a été équipé en canalisations de refoulement longues de 26,5 km, de deux stations de pompage et d'une autre de traitement des eaux usées (STEP), déversant à l'exutoire réalisé à une quinzaine de kilomètres hors pôle urbain.

Outre ces opérations à des taux d'avancement variés, le projet prévoit également une série d'équipements publics, dont un lycée, une annexe administrative, une agence postale, une salle de soins, et un marché de proximité.

La délégation ministérielle a, sur site, procédé à l'inauguration d'une école primaire baptisée du nom du défunt Moudjahid "Mohamed Benbrahim Madhoui" et d'un établissement d'enseignement moyen (CEM) du nom du défunt Moudjahid "Sâoudi Belkacem Sayeh".

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, devrait poursuivre sa tournée dans la région par l'inspection du terrain devant servir d'assiette à un projet de 2.400 LPL, localisé au niveau du quartier de Bemendil, périphérie (d'Ouargla Ouest), où il devrait s'enquérir à la lumière d'exposés sur les projets d'habitat retenus au niveau du même site.

R.R

BATNA

MISE EN SERVICE DU BARRAGE BOUZINA

La mise en service du barrage a été marquée par la présence des ministres de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, accompagnés du wali, Mohamed Benmalek. Selon les explications données sur site, cet ouvrage d'une importance majeure pour la région permettra l'approvisionnement en eau potable des habitants des communes de Bouzina, Menaâ, Tigharghar et Larbaa ainsi que l'irrigation de plus de 500 hectares de vergers arboricoles et de terres agricoles.

Améliorer le service public

Le ministre de l'Hydraulique a insisté à l'occasion sur la nécessité de valoriser pareils ouvrages impor-

tants desquels l'Etat a mobilisé de grandes ressources financières traduisant ainsi l'importance majeure accordée par les pouvoirs publics à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à ce secteur vital étroitement lié au développement et à la vie quotidienne des citoyens. M. Derbal a appelé dans ce contexte les cadres du secteur à fournir davantage d'efforts pour améliorer le rendement, hâter l'exécution des projets et suivre les chantiers afin d'améliorer le service public assuré dans ce domaine qu'il concerne l'eau potable, l'irrigation agricole ou l'assainissement.

R.R

TISSEMSILT

LA WILAYA FOURNIT 180 000 LITRES D'EAU POTABLE À TIARET

Les autorités de la wilaya ont pris des mesures significatives pour garantir l'approvisionnement en eau potable de la wilaya de Tiaret. Selon les informations communiquées par le service de communication de la wilaya, 26 camions-citernes ont été mobilisés pour transporter un total de 180 000 litres d'eau. L'opération d'approvisionnement s'est déroulée en deux phases distinctes. La première phase, qui a eu lieu le 2 juin, a vu le déploiement de six camions-citernes. Parmi ces véhicules, cinq avaient une capacité de 6 000 litres chacun, tandis que le sixième pouvait transporter jusqu'à 12 000 litres. La deuxième phase s'est effectuée, avec l'envoi de 20 camions-citernes. Parmi eux, 17 étaient équipés pour transporter 6 000 litres d'eau chacun. Les trois autres avaient des capacités différentes : deux pouvaient contenir 12 000 litres chacun, et le dernier 10 000 litres.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives émises par le wali de Tissemsilt, Bouzaid Fethi, visant à répondre aux besoins en eau potable de la wilaya de Tiaret.

RR

WALL STREET

EN BAISSSE AVEC LES YEUX BRAQUÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La Bourse de New York a ouvert en repli après un début du mois de juin hésitant, en attendant des nouvelles du marché du travail aux Etats-Unis.

L'indice Dow Jones cédait 0,04%, le Nasdaq lâchait 0,33% et l'indice élargi S&P 500 reculait de 0,25%, vers 13H55 GMT.

Par Kamélia.M

La veille les indices avaient terminé sans direction claire, ébranlés par un indicateur d'activité manufacturière décevant.

Le Dow Jones avait perdu 0,30% à 38.571,03 points. Le Nasdaq avait pris 0,56% à 16.828,67 points et le S&P 500 avait progressé de 0,11% à 5.283,40 points.

"Les investisseurs attendent davantage de données susceptibles d'augmenter les inquiétudes quant à la santé de l'économie", a estimé Art Hogan de B. Riley Wealth Management.

"Après que les chiffres de ont montré que la production des usines a ralenti, l'attention de tourne maintenant vers un rapport qui devrait indiquer une baisse mensuelle des offres d'emploi", a-t-il indiqué faisant référence à l'enquête JOLTS du ministère du travail sur les offres d'emplois.

Les analystes s'attendent à 8,4 millions d'offres au lieu de 8,5 millions le mois passé pour cet indice publié en matinée.

Ces données vont précéder l'enquête mensuelle ADP sur les emplois dans le secteur privé et surtout les chiffres officiels de l'emploi pour mai vendredi.



La faiblesse de l'activité manufacturière qui a accusé une contraction pour le deuxième mois de suite, selon l'enquête ISM publiée, a toutefois redonné de l'allant aux obligations dont le prix monte quand les rendements reculent.

Ainsi le taux à dix ans se repliait à 4,35% contre 4,38% la veille.

Du côté des valeurs, la banque en ligne Axos Bank s'écroulait de 13,02% vers 13H40 GMT alors qu'un bref rapport du fonds de vente à découvert Hindenburg Research, qui parie à la

baisse sur Axos, suggère que l'établissement est très exposé à des actifs risqués comme des prêts d'immobilier commercial.

Une kyrielle de banques étaient emportées par ce courant comme Western Alliance Bank Corporation (-1,31%), Customers Bancorp (-1,12%) BankUnited (-1,71%).

Parmi les grands établissements, Bank America cédait 0,28%, Citigroup 0,87%.

Neuf des onze secteurs du S&P étaient dans le rouge à commencer

par l'énergie (-1,59%) qui suivait la vive baisse des prix du brut, alors que le marché du pétrole digère la décision de l'Opep+ de réduire progressivement à partir d'octobre ses réductions de production.

Seul l'immobilier (+0,14%), à la faveur d'un léger repli des taux obligataires, ainsi que les articles de consommation (+0,17%) se maintenaient légèrement dans le vert.

L'action du groupe de divertissement Paramount Global, qui détient les chaînes américaines CBS et MTV, rendait un peu (-1,99%) de ce qu'elle avait gagné la veille. La chaîne CNBC avait rapporté que l'actionnaire de contrôle de Paramount, Shari Redstone, s'est entendu avec le studio Skydance Media, qui va fusionner les deux entités.

Perçu comme le plus petit des grands acteurs de la télévision et du streaming, Paramount Global fait l'objet de convoitises depuis de nombreux mois.

L'action hautement spéculative de la chaîne de magasins de jeux vidéo GameStop chutait de presque 9% après avoir été catapultée (+21%) la veille par un message du boursicoteur Keith Gill baptisé "Roaring Kitty" (chat rugissant), à l'origine du mouvement des "même stocks".

Selon le Wall Street Journal, la plateforme de courtage en ligne E Trade, détenue par Morgan Stanley, serait tentée d'interdire l'accès à la plateforme à "Roaring Kitty", lui reprochant des manipulations de titres.

K.M

BANQUES SUISSES MANQUE DE DISCIPLINE

L'autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers, la Finma, souhaite pouvoir dénoncer publiquement les banques qui enfreignent ses règles, a déclaré son directeur Stefan Walter dans un entretien donné au Neue Zürcher Zeitung (NZZ).

La Finma, qui a été critiquée pour sa gestion de la faillite de Credit Suisse l'année dernière, a multiplié les demandes de pouvoirs élargis. Stefan Walter, nommé en avril, a déclaré au NZZ que rendre publiques les sanctions imposées aux institutions financières aurait un effet disciplinaire.

"Aujourd'hui, la publication des procédures d'exécution est l'exception. À l'avenir, la non-communication devrait être l'exception", a-t-il indiqué.

"Cela montrerait également les résultats de la supervision. Le dilemme de toute autorité de contrôle est le suivant : si quelque chose va mal, tout le monde le sait. Si quelque chose est évité, personne ne le sait."

Stefan Walter estime que les banques doivent être plus ouvertes et fournir des informations complètes et que le régulateur doit pouvoir procéder à davantage d'inspections sur place.

"Dans les cas extrêmes, vous devez avoir la possibilité de tenir les individus responsables et, si



nécessaire, de les démettre de leurs fonctions", a-t-il ajouté.

Le gouvernement suisse a proposé en avril 22 mesures dans un document de recommandations sur le contrôle des banques dites "trop grandes pour faire faillite" (en anglais, "too big to fail").

UBS a déjà fait part de ses inquiétudes sur les changements potentiels, le président du directeur du groupe, Colm Kelleher, ayant notamment déclaré qu'obliger les banques à détenir des capitaux supplémentaires ne

serait pas la "bonne solution".

Stefan Walter a déclaré ne pas vouloir entamer une "querelle" avec la direction d'UBS, tout en indiquant qu'un capital suffisant est nécessaire pour réduire le risque et l'ampleur d'une crise à l'avenir.

"La répartition du capital au sein de la banque est également importante, ce qui est crucial dans la phase de stabilisation ou de résolution. La crise du CS (Credit Suisse) l'a montré", a déclaré Stefan Walter au NZZ.

R.R

INDUSTRIE ALLEMANDE CONTRACTION EN VUE

L'industrie allemande de la construction devrait se contracter de 4% cette année, soit plus qu'une prévision initiale de 3,5%, ce qui devrait entraîner la perte d'environ 10.000 emplois, selon une étude publiée par la Fédération allemande de l'industrie de la construction (HDB).

Le secteur est plombé par la chute de la construction résidentielle, dont les ventes devraient diminuer de 12% en termes réels, tandis que les travaux de construction publique seront plus faibles que prévu, selon le rapport.

Cette étude s'ajoute à des perspectives globalement pessimistes pour le secteur de la construction dans la première économie européenne, freinée par la hausse des taux d'intérêt, une inflation élevée et la stagnation de l'activité économique.

"Un autre chiffre est particulièrement douloureux : dans les prévisions d'emploi, nous prévoyons une réduction de 10.000 employés", a déclaré Peter Huebner, président du HDB, avant d'ajouter : "Il ne peut y avoir qu'une seule solution : construire, construire, construire".

Selon l'étude, le seul secteur en croissance sera la construction commerciale, qui verra ses ventes augmenter de 1,5%, stimulées par d'importantes commandes de la Deutsche Bahn, des opérateurs de réseaux électriques et des transports locaux.

R.R

M. TOR WENNESLAND APRÈS SA VISITE LUNDI À GHAZA

« LES SCÈNES DE DESTRUCTION ET DE SOUFFRANCE SONT DÉCHIRANTES »

Les scènes de destruction et de souffrance à Ghaza sont "déchirantes", a déclaré mardi le coordinateur des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland.

Par Tinhinane Ait Afrah

M. Wennesland a expliqué que le retard dans la conclusion d'un accord de cessez-le-feu dans la bande "coûtera chaque jour davantage de vies". Dans un message sur la plateforme "X", M. Wennesland a déclaré qu'il s'était rendu à Ghaza, lundi dernier, et qu'il avait "vu de ses propres yeux l'impact dévastateur des hostilités" dans la bande. Il a ajouté : "Les scènes de destruction et de souffrance que vivent les gens dans la bande de Ghaza sont déchirantes, et il est clair qu'il est nécessaire de prendre des mesures urgentes pour atténuer la crise humanitaire à laquelle est confrontée la bande de Ghaza". "Ce que j'ai vu à Ghaza est un cruel rappel du coût humanitaire de la guerre (sioniste)", a-t-il ajouté, soulignant que le retard dans la conclusion d'un accord de cessez-le-feu dans la bande "coûtera chaque jour davantage de vies". Hier, encore, 243e jour de l'agression sioniste contre Ghaza, des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés entre mardi soir et mercredi matin dans des tirs de missiles et d'artillerie de l'occupant sioniste contre diverses zones de l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse Wafa. Les autorités palestiniennes de la Santé, ont indiqué pour leur part que l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 36 martyrs et 115 blessés. Dans la ville de Deir al-Balah, au centre de la bande de Ghaza, au moins 11 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés dans des frappes de l'aviation sioniste ayant visé plusieurs maisons du camp d'al-Maghazi. Les équipes médicales ont également récupéré les corps de deux martyrs et plusieurs blessés dans une maison du quartier d'Abou al-Ajen, au sud-est de Deir al-Balah, ciblée par des bombardements d'artillerie. Dans le camp d'Al-Bureij, au moins deux Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés après qu'une maison a été bombardée par les forces d'occupation. Au sud-est de la ville de Ghaza, sept Palestiniens ont été blessés suite à un bombardement de l'entité sioniste ayant visé une maison dans le quartier d'Al-Zaytoun. Par ailleurs, l'artillerie de l'occupant sioniste a ciblé les quartiers de Tal Al-Hawa et Sheikh Adjlin dans la ville de Ghaza, au



moment où des tirs nourris ont également été signalés, tandis que des drones militaires ont ouvert le feu à proximité de la 20e rue, à l'est du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. Dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, l'artillerie de l'armée sioniste a tiré plusieurs obus en direction de quartiers résidentiels et sur les zones est de la ville d'Al-Qarara, au nord-est de la ville de Khan Younes. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 36.586 martyrs et 83.074 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier, mercredi, les autorités palestiniennes de la Santé. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne. Aggression sauvage et inhumaine contre les palestiniens

et les villes et villages de la bande de Ghaza, qui dure depuis huit mois qui a fait qu'il ne reste plus que ruines et désolation dans cette partie des territoires palestiniens occupés, outre le scandaleux blocus alimentaire, la soif, la famine et les maladies auxquels est confronté la population palestinienne. Le ministre palestinien des Travaux publics et du Logement, Ahed Bseiso, a déclaré hier, mercredi, que l'agression sioniste continue contre la bande de Ghaza "a un impact négatif" sur le processus de reconstruction de l'enclave, qui nécessite au moins 10 ans. S'exprimant dans une déclaration de presse, Ahed Bseiso, a affirmé que "la bande de Ghaza souffre d'un manque de sécurité alimentaire", soulignant que 80 % des Palestiniens de Ghaza ont été déplacés vers de nombreux endroits dans l'enclave. Le ministre a également ajouté que l'occupation avait détruit 80 % des bâtiments résidentiels dans la bande de Ghaza et qu'un plan était en cours d'élaboration pour enlever 40 millions de tonnes de décombres laissés par l'agression sioniste génocidaire toujours en cours depuis le 7 octobre 2023.

T.A.A

SAHARA OCCIDENTAL

LE GROUPE DE GENÈVE RÉITÈRE SON APPUI À LA LUTTE DU PEUPLE SAHRAOUI

Les représentants des Etats membres du Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental ont réitéré "leur ferme soutien à la lutte du peuple sahraoui et à sa cause légitime pour arracher son droit à l'autodétermination et à l'indépendance". Lors de sa deuxième réunion périodique pour l'année 2024, le Groupe de soutien a souligné "que le droit international, la Charte des Nations unies et ses résolutions concernant la décolonisation continueront d'être le seul moyen de résoudre le conflit au Sahara occidental", a rapporté mardi l'agence de presse sahraouie (SPS). A cette occasion, le Groupe de Genève a approuvé son programme de travail pour la 56e session du Conseil des droits de l'homme, qui débutera ses travaux à partir du 18 juin et se poursuivront jusqu'au 12 juillet, et comprendra l'organisation de séminaires sur la question sahraouie, en plus d'autres

activités en marge de la session. La réunion a vu une présentation faite par le président de l'Observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental, Eric Hagen, en sa qualité d'invité d'honneur de la réunion, au cours de laquelle il a abordé la question du pillage systématique des richesses sahraouies par l'occupation marocaine et son impact sur le processus de règlement pacifique, mettant en lumière les différents aspects de ce pillage. Pour sa part, l'ambassadeur Oubi Buchraya Bachir, représentant du Front Polisario en Suisse et auprès des organisations internationales à Genève, a fait le point sur les derniers développements liés à la question du Sahara occidental dans divers domaines, en mettant l'accent sur la stagnation continue du processus de règlement pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

R/I/APS

GHAZA DES DIZAINES DE CORPS DE DISPARUS RETROUVÉS À LA SUITE DES BOMBARDEMENTS SIONISTES

Des dizaines de corps de martyrs Palestiniens disparus lors des bombardements sionistes dans la bande de Ghaza depuis octobre dernier ont été retrouvés mardi soir par les équipes de secouristes qui sont intervenues à la suite de pilonnages et de bombardements aériens de l'occupation sioniste notamment au village d'Al Masdar et la ville de Deir Al-Balah, a rapporté hier, mercredi, l'agence Wafa. Les équipes médicales et la défense civile ont pu récupérer des dizaines de corps de civils palestiniens tués et de blessés dans la région orientale du centre de la bande de Ghaza, précise Wafa selon laquelle "l'armée d'occupation sioniste a lancé de violents bombardements terrestres et aériens sur les camps de Bureij et Maghazi, le village d'Al-Masdar et la ville de Deir Al-Balah" mardi soir.

R./I/APS

LA FAO DANS SON DERNIER RAPPORT UN MILLION DE PERSONNES POURRAIENT ÊTRE CONFRONTÉES À LA FAMINE D'ICI JUILLET À GHAZA

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'attend à ce que plus d'un million de personnes dans la bande de Ghaza soient confrontées à la famine et à la mort d'ici la mi-juillet. Cela ressort d'un communiqué sur son rapport d'alerte précoce pour la période comprise entre juin et octobre 2024 concernant les endroits où se déroule la crise de la faim et où l'insécurité alimentaire aiguë devrait s'aggraver. Le rapport de la FAO indique que l'insécurité alimen-

taire aiguë va encore s'aggraver dans 18 endroits touchés par des crises alimentaires. Il a souligné la nécessité de fournir une aide urgente pour prévenir la faim, notamment à Ghaza et au Soudan. Les données présentées dans le rapport montrent que 100% des 2,2 millions d'habitants de la bande de Ghaza se trouvent au troisième niveau ou plus, ce qui est connu sous le nom de "crise" dans la Classification intermédiaire intégrée de la sécurité alimentaire des Nations Unies.

Dans la déclaration relative au rapport, l'organisation a noté que l'agression en cours en Palestine "devrait exacerber la faim aiguë, qui atteint actuellement un niveau catastrophique, avec famine et décès, ainsi que le déplacement de l'ensemble de la population de Ghaza". Le communiqué ajoute : "Plus d'un million de personnes (près de la moitié de la population de Ghaza) pourraient être confrontées à la famine et à la mort d'ici la mi-juillet".

R./I/APS

L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE (484^e PARTIE)

Par Miguel de Cervantes
(1547-1616)

Les nouveaux venus restèrent tout ébahis à ces paroles ; mais l'hôtelier les tira de cette surprise en leur disant qui était don Quichotte, et qu'il ne fallait faire aucun cas de lui, puisqu'il avait perdu le jugement.

Ils demandèrent à l'hôtelier si par hasard il ne serait pas arrivé dans sa maison un jeune homme de quinze à seize ans, vêtu en garçon muletier, de telle taille et de tel visage, donnant enfin tout le signalement de l'amant de doña Clara, L'hôtelier répondit qu'il y avait tant de monde dans l'hôtellerie, qu'il n'avait pas pris garde au jeune homme qu'on demandait. Mais l'un des cavaliers, ayant aperçu le carrosse de l'auditeur, s'écria :

« Il est ici, sans aucun doute, car voilà le carrosse qu'on dit qu'il accompagne. Qu'un de nous reste à la porte, et que les autres entrent pour le chercher. Encore sera-t-il bon qu'un de nous fasse aussi la ronde autour de l'hôtellerie, afin qu'il ne se sauve point par-dessus les murs de la cour.

— C'est ce qu'on va faire, » répondit un des cavaliers ; et, tandis que deux d'entre eux pénétraient dans la maison, un autre resta à la porte, et le dernier alla faire le tour de l'hôtellerie. L'hôtelier voyait tout cela sans pouvoir



deviner à quel propos se prenaient ces mesures, bien qu'il crût que ces gens cherchaient le jeune homme dont ils lui avaient donné le signalement. Cependant le jour arrivait, et, à sa venue, ainsi qu'au tapage qu'avait fait don Quichotte, tout le monde s'était éveillé, surtout

doña Clara et Dorothée, qui, l'une par l'émotion d'avoir son amant si près d'elle, l'autre par le désir de le voir, n'avaient guère pu dormir de toute la nuit. Don Quichotte, voyant qu'aucun des voyageurs ne faisait cas de lui et ne daignait seulement répondre à son défi, se sentait suffoqué de dépit et de rage ; et certes, s'il eût trouvé, dans les règlements de sa chevalerie, qu'un chevalier pût entreprendre une autre entreprise, ayant donné sa parole et sa foi de ne se mêler d'aucune autre jusqu'à ce qu'il eût achevé celle qu'il avait promis de mettre à fin, il les aurait attaqués tous, et les aurait bien fait répondre, bon gré mal gré. Mais comme il lui semblait tout à fait inconvenant de se jeter dans une entreprise nouvelle avant d'avoir remplacé Micomicona sur son trône, il lui fallut se taire et se tenir tranquille, attendant, les bras croisés, où aboutiraient les démarches de ces voyageurs.

Un de ceux-ci trouva le jeune homme qu'il cherchait, dormant à côté d'un garçon de mules, et ne songeant guère, ni qu'on le cherchât, ni surtout qu'on dût le trouver. L'homme le secoua par le bras, et lui dit :

« Assurément, seigneur don Luis, l'habit que vous portez sied bien à qui vous êtes ! et le lit où je vous trouve ne répond pas moins à la façon dont vous a choyé votre mère ! »

M.D.C (à suivre...)

LES MILLE ET UNE NUITS (147^e PARTIE)

Par Antoine Galland (1646-1715)

Tant de choses paraissant au sultan fort au delà de tout ce qu'on avait jamais vu ou entendu de l'adresse ou de l'esprit des singes, il ne voulut pas être le seul témoin de ces prodiges. Il avait une fille qu'on appelait Dame de beauté. « Allez, dit-il au chef des eunuques, qui était présent et attaché à cette princesse ; allez, faites venir ici votre dame ; je suis bien aise qu'elle ait part au plaisir que je prends. »

Le chef des eunuques partit, et amena bientôt la princesse. Elle avait le visage découvert ; mais elle ne fut pas plutôt dans la chambre, qu'elle se le couvrit promptement de son voile, en disant au sultan :

« Sire, il faut que Votre Majesté se soit oubliée. Je suis fort surprise qu'elle me fasse venir pour paraître devant les hommes. — Comment donc, ma fille répondit le sultan, vous n'y pensez pas vous-même. Il n'y a ici que le petit esclave, l'eunuque votre gouverneur et moi, qui avons la liberté de vous voir le visage ; néanmoins vous baissez votre voile, et vous me faites un crime de vous avoir fait venir ici. — Sire, répliqua la princesse, Votre Majesté va connaître que je n'ai pas tort.

Le singe que vous voyez, quoiqu'il ait la forme d'un singe, est un jeune prince, fils d'un grand roi. Il a été métamorphosé en singe par enchantement. Un génie, fils de la fille d'Éblis, lui a fait cette malice, après avoir cruellement ôté la vie à la princesse de l'île d'Ébène, fille du roi Epitimaros. »

Le sultan, étonné de ce discours, se tourna de mon côté, et ne me parlant plus par signes, il me demanda si ce que sa fille venait de dire était véritable. Comme je ne pouvais parler, je mis la main sur ma tête pour lui témoigner que la princesse avait dit la vérité. « Ma fille, reprit alors le sultan, comment savez-vous que ce prince a été transformé en singe par enchantement ? — Sire, répondit la princesse Dame de beauté, Votre Majesté peut se souvenir qu'au sortir de mon enfance j'ai eu près de moi une vieille dame.

A.G



LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (372^e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

Il est encore à remarquer que ces extravagances ne se montraient point, sous les différentes formes dont j'ai fait mention, chez différentes personnes uniquement, mais que toute leur multiplicité apparaissait en une brève succession d'instantes chez un seul et même individu. Tel homme que nous voyions muet, et, pour ainsi dire, stupide et confondu, à la minute suivante dansait et criait comme un baladin ; le moment d'ensuite il s'arrachait les cheveux, mettait



ses vêtements en pièces, les fou-lait aux pieds comme un furibond ; peu après, tout en larmes, il se trouvait mal, il s'évanouissait, et s'il n'eût reçu de prompts secours, encore quelques secondes et il était mort. Il en fut ainsi, non pas d'un ou de deux, de dix ou de vingt, mais de la majeure partie ; et, si j'ai bonne souvenance, à plus de trente d'entre eux notre chirurgien fut obligé de tirer du sang.

Il y avait deux prêtres parmi eux, l'un vieillard, l'autre jeune homme ; et, chose étrange ! le vieillard ne fut pas le plus sage. Dès qu'il mit le pied à bord de notre bâtiment et qu'il se vit en sûreté, il tomba, en toute apparence, roide mort comme une pierre ; pas le moindre signe de vie ne se manifestait en lui. Notre chirurgien lui appliqua immédiatement les remèdes propres à rappeler ses esprits ; il était le seul du navire qui ne le croyait pas mort. À la fin il lui ouvrit une veine au bras, ayant premièrement massé et frotté la place pour l'échauffer autant que possible. Le sang, qui n'était d'abord venu que goutte à goutte, coula assez abondamment. En trois minutes l'homme ouvrit les yeux, un quart d'heure après il parla, se trouva mieux et au bout de peu de temps tout à fait bien. Quand la saignée fut arrêtée il se promena, nous assura qu'il allait à merveille, but un trait d'un cordial que le chirurgien lui offrit, et recouvra, comme on dit, toute sa connaissance. — Environ un quart d'heure après on accourut dans la cabine avertir le chirurgien, occupé à saigner une femme française évanouie, que le prêtre était devenu entièrement insensé.

D.D (À SUIVRE...)

L'INCROYABLE SLIMANE (2^e PARTIE)

Résumé : Slimane, 32 ans, est malheureux parce qu'il n'a ni chance, ni emploi, ni femme. Parti dans la forêt pour couvrir son chagrin, il entend une voix lui demandant de ne pas pleurer.

Par Kamel Aziouali

Slimane redressa la tête, regarda autour de lui mais ne vit personne. Était-il en train de perdre la tête ? Il entendait des voix ? Non... Ces voix n'existaient que dans son esprit tourmenté, se dit-il. Il décida de ne plus y penser et s'adossa contre l'arbre à l'ombre duquel il était assis. Son regard se porta sur un petit oiseau qui se battait non loin de lui avec un petit fruit tombé d'un arbre. De quel fruit s'agissait-il ? Slimane serait incapable de le dire tant il avait l'esprit obnubilé par toutes sortes d'idées noires. Soudain la voix résonna de nouveau de quelque part :

- C'est bien, Slimane ! Regarde la vie dans toutes ses manifestations... Regarde cet oiseau qui se bat avec un fruit trop dur pour son petit bec... c'est cela... ne pleure pas. Ne pleure pas, Slimane ! Ne pleure pas ! Les larmes ne serviront à rien du tout.

Cette fois-ci, la voix était plus nette... c'était une très belle voix de femme... Slimane se redressa, regarda de nouveau autour de lui. Il commença à trembler. Cette voix de femme invisible qui l'encourageait à s'accrocher à la vie, qui l'incitait à avoir de l'espoir ne lui disait rien



de bon.

Qui es-tu ? Où -tu ? Et comment sais-tu que je m'appelle Slimane ?

Tu veux me voir ?

Oui.

La voix venait de partout et de nulle part en même temps. Et c'est ce qui faisait le plus peur au

jeune homme

Si tu veux me voir, il n'y a rien de plus simple. Tu n'as qu'à te retourner doucement. Je suis assise sous un arbre... mais retourne-toi doucement, lentement ; pas de brusquerie.

Il obéit. Il se retourna lentement et vit effectivement à une

centaine de mètres de lui une jeune fille tout habillée de blanc. La peur de Slimane s'amplifia parce que lorsqu'elle parlait il avait l'impression qu'elle se trouvait à deux pas de lui alors qu'elle était loin...

K.A (À SUIVRE...)

EN ROUTE VERS L'AUSTRALIE (2^e PARTIE)

Latifa, 32 ans, veut acheter une voiture. Pour elle ce serait une manière d'augmenter les chances de trouver un mari.

Par Tania Hamadi

Latifa hochait la tête plusieurs fois de droite à gauche.

- Non, Fadéla je ne suis ni calculatrice ni dévergondée. J'essaie seulement de m'adapter aux mœurs de notre société. La vie est devenue difficile et différente de ce qu'elle a été autrefois. Autrefois, les hommes épousaient les femmes qui avaient des qualités morales. Maintenant ils s'intéressent à celles qui ont des biens matériels. Alors qu'il n'y a pas si longtemps c'étaient les femmes qui imposaient leurs conditions : il fallait que l'homme ait un travail stable, qu'il possède une voiture et si possible un logement. Maintenant beaucoup de femmes sont prêtes à épouser le premier venu. L'essentiel est qu'elles acquièrent le statut si enviable d'épouse et ensuite celui de mère.

Cette fois ce fut Fadéla qui secoua sa tête plusieurs fois de droite à gauche.

- Et tu penses tout changer avec l'achat d'une voiture ?

- Oh ! Ce que tu peux être têtue parfois quand tu le veux Fadéla. Je n'ai pas la prétention de changer quoi que ce soit. J'essaie seulement de m'en tirer avec un moyen que je déteste mais qui semble être porteur.

- Je suis curieuse de savoir comment les hommes réagiront quand ils te verront au volant d'une voiture.

- Tu n'as qu'à patienter un peu et tu sauras tout ce que tu voudras.

Trois mois plus tard, grâce à un ami de son père, Latifa parvint à importer d'un pays d'Europe, elle ne savait plus lequel, une superbe Super 5. Après avoir suivi une vingtaine de cours de conduite supplémentaires,



elle prit enfin le volant. Elle avait l'impression qu'en saisissant le volant elle prenait en main son destin.

Le premier jour elle roulait uniquement à droite et à vitesse réduite. Elle était si stressée et avait si peur de commettre quelque bêtise qu'elle ne regardait que le bitume sur lequel devaient rouler les roues de sa voiture. Et de ce fait, elle ne sut absolument rien du regard que portaient sur elles les automobi-

listes qu'elle croisait ou les passants qui traversaient n'importe comment la chaussée et pour lesquels plus d'une fois elle avait été obligée de s'arrêter. Elle était convaincue que la rencontre avec l'homme de sa vie était imminente. Serait-il un automobiliste avec qui elle aurait un petit carambolage ?

T.H (À SUIVRE...)

JUSTICE

IMPORTANCE DE LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE POUR PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE RÉINSERTION DES DÉTENUS

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a mis en exergue, mardi à Saïda, l'importance de la procédure de la libération conditionnelle pour promouvoir la politique de réinsertion des détenus dans la société.

Supervisant l'inauguration du nouveau siège de la Cour de Saïda, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que "nous encourageons la procédure de libération conditionnelle pour favoriser la réinsertion des personnes incarcérées et leur donner l'opportunité de se réinsérer dans le milieu social et d'être des bons citoyens".

M. Tabi a indiqué que cette procédure liée à la libération conditionnelle a eu des "effets positifs" dans les établissements pénitentiaires à travers la compétition entre les détenus des établissements de rééducation en matière de scolarité et d'enseignement pour bénéficier de cette procédure, qui leur permet de se réinsérer dans la société.

Dans ce cadre, il a souligné que "la plupart des détenus des établissements pénitentiaires ont adhéré à cette démarche et se sont intégrés dans différents programmes de for-



mation au sein des établissements pénitentiaires pour bénéficier de la libération conditionnelle", notant que "parmi les conditions de bénéficier de la libération conditionnelle figurent la

bonne conduite et le bon comportement des détenus".

Le ministre a inspecté le nouveau siège de la Cour de Saïda et s'est enquis des conditions d'accueil des jus-

ticiables et du déroulement des audiences.

A ce propos, il a indiqué que cette nouvelle infrastructure a été réalisée dans le cadre des efforts du ministère visant à réhabiliter les structures des différents départements judiciaires et à améliorer les services au niveau des cours.

Il a ajouté "que cette infrastructure judiciaire fournit les conditions requises pour le travail des magistrats, des personnels et composantes du système juridique au niveau local, dont l'objectif principal est d'atteindre un haut niveau d'efficacité, de performance et faciliter l'accès aux personnels".

M. Abderrachid Tabi a échangé, lors de cette visite, avec les responsables du corps des magistrats et des représentants des fonctionnaires et agents de la justice à la cour de Saïda. Lors de son inspection de l'ancien siège de la Cour de Saïda, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, a donné son aval pour sa reconversion en siège de tribunal administratif et civil et a appelé à lancer le travail judiciaire au niveau de cette structure au mois de septembre prochain.

RC

ARCHÉOLOGIE

L'ÉVOLUTION DE L'ESPÈCE HUMAINE EN QUESTION

Une conférence sur l'évolution de l'espèce humaine a été animée, mardi à Alger, par le chercheur et archéologue, Djillali Hadjouis, spécialiste également en plusieurs autres disciplines scientifiques, en lien avec l'évolution de l'espèce humaine à travers le temps.

Accueillie au Musée national du Bardo de préhistoire et d'ethnographie, cette première conférence et celle prévue mercredi à l'Institut d'Archéologie de l'Université Alger II, rendent compte entre autre, de "l'évolution de la recherche archéologique en Algérie".

Ces deux rencontres scientifiques qui interviennent en préparation d'un "séminaire international sur le sujet", prévu "à la fin de l'année en cours, ou en début de l'année 2025", découlent du projet "Le Sahara et ses marges", conjointement préparé par le professeur-chercheur et docteur en préhistoire, Iddir Amara, l'expert international, Djillali Hadjouis et l'universitaire, Bio-géochimiste, Ilhem Bentaleb, a précisé Iddir Amara, également archéologue.

Après de longues recherches aux résultats probants et pertinents, ce projet restitue "les incidences qui ont affecté l'homme et impacté son environnement à différentes époques", explique encore Iddir Amara, initiateur du projet avec Djillali Hadjouis, le musée national du Bardo et l'Institut d'Archéologie de l'université Alger II. Dans une conférence intitulée, "Postures comparées entre l'homme de Neanderthal et l'homme moderne, nouvelles lectures bio-mécaniques", le professeur Djillali Hadjouis, également spécialiste en paléoanthropologie, paléopathologie et paléontologie, a exposé ses recherches qu'il mène depuis "une quarantaine d'années".

"Dans l'os qui concerne toutes les spécialités du quaternaire de la préhistoire, il y a l'os animal, l'os humain et l'état sanitaire des populations humaines, il s'agira, en partie, de découvrir quelles sont les maladies qui ont été exposées à l'organisme fossile", explique Djillali Hadjouis.

Constituant en soi, un complexe évolutif, anatomique, adaptatif, environnemental et postural, le squelette (ou les restes même fragmentaires d'un squelette animal ou humain), permet de reconstituer son environnement à partir "des surfaces articulaires d'adaptation au sol", a encore indiqué l'expert, qui a appuyé son propos avec une projection qui a restitué en images les résultats de ses

longues recherches.

"Si dans nos recherches, on a la chance de tomber sur un squelette complet, on va reconstituer toute son histoire anthropologique", explique encore, Djillali Hadjouis, avant d'ajouter, "ce qui m'intéresse, c'est la posture comparée entre différentes espèces d'homini-dés (hommes de la préhistoire) qui ont précédé l'homme moderne ou l'Homo sapiens que nous sommes aujourd'hui".

En 1983, Djillali Hadjouis est l'un des trois chercheurs qui ont découvert "les premiers ossements remontant à trente cinq mille ans avant notre ère, à la cité Melki à Alger, dans le site atérien des phacochères (mammifère ongulé d'Afrique)", a encore indiqué l'auteur de cette découverte.

En hommage à Mohamed Melki, postier-facteur assassiné par les résidus de l'armée coloniale française le 22 avril 1962 dans ce quartier qui porte aujourd'hui son nom, Djillali Hadjouis a baptisé sa nouvelle découverte d'"Equus melkiensis", a témoigné Iddir Amara.

"Les nouvelles recherches en archéologie, effectuées en Algérie, ont mis en évidence un grand nombre de sites dans les différentes régions du pays", qui ont ouvert de "nouveaux champs féconds de recherche à nombre de chercheurs", a affirmé Iddir Amara, un des auteurs de ces découvertes et passionné de l'Atlas Saharien, du Sahara central et des peuples qui l'ont occupé.

Avec son équipe de chercheurs en préhistoire et en archéologie, Iddir Amara, poursuit-il, a découvert "plusieurs sites dont certains se sont avérés très importants", à l'instar "des grottes inédites dans le grand Sahara et dans l'Atlas saharien pour lesquelles il dirige deux fouilles principales et consacre beaucoup de temps".

"Les projets que nous présentons vont enrichir l'archéologie nationale", car permettant de comprendre les conditions environnementales dans lesquelles l'homme évoluait, par rapport à l'écologie, le climat et autres facteurs influents qui trouveront leurs réponses dans des domaines d'études pluridisciplinaires", a-t-il encore expliqué.

Les résultats obtenus de toutes ces recherches seront mis à la disposition de la communauté scientifique et du grand public, a conclu Iddir Amara.

RS

CONFÉRENCE À ALGER

"L'ENFANCE ENTRE PROTECTION INTERNATIONALE ET VIOLATIONS DES DROITS"

"L'enfance entre protection internationale et violations des droits : cas des enfants palestiniens victimes des crimes de l'entité sioniste" a été le thème d'une conférence organisée, mardi à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des enfants victimes innocentes d'agression. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a affirmé que la protection de l'enfance "a toujours été parmi les principaux axes de la politique sociale de l'Etat algérien". "L'Algérie s'attèle, résolument, à la consécration des constantes humaines pour assurer une enfance à l'abri des souffrances, au profit de tous les enfants dans les quatre coins du monde, aussi bien un enfant en Algérie qu'un enfant dans les pays privés de liberté, à l'instar de la Palestine et du Sahara occidental", a poursuivi le ministre. Evoquant les douleurs et les souffrances des enfants algériens durant la glorieuse Guerre de libération, M. Rebiga a mis l'accent sur l'impératif "d'interpeller la conscience mondiale pour lever l'injustice et faire cesser les crimes commis contre les enfants de Palestine qui subissent un génocide perpétré par les forces de l'occupation sioniste". De son côté, la Déléguée nationale à la Protection et la Promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a souligné que l'Algérie "place la cause palestinienne en tête des priorités de son action diplomatique", en ce sens qu'elle a plaidé, à travers sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, pour mettre fin immédiatement à l'agression sioniste et au déplacement forcé du peuple palestinien, mais aussi pour permettre l'acheminement des aides humanitaires vers les territoires occupés. Le Conseiller de l'ambassadeur palestinien à Alger, Bachir Abu Hattab a abordé, dans son intervention, le génocide commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza depuis 8 mois, relevant les souffrances quotidiennes des enfants et des femmes palestiniens du fait de cette guerre barbare. M. Abu Hattab a saisi l'occasion pour remercier l'Algérie pour "ses rôles constants et ses positions courageuses et honorables en faveur du peuple palestinien". Abridée par le Centre des études et recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, la conférence a été marquée par la présentation de trois communications sur "Les enfants de la Révolution algérienne, des enfants sans enfance", "L'indifférence internationale à l'égard de la souffrance des enfants de Ghaza et du Sahara occidental" et "Les crimes sionistes contre les enfants de Ghaza", en présence de plusieurs moudjahidine, moudjahidate, historiens, journalistes et juristes.

RC

CINÉMA

MOULODJI SOULIGNE L'IMPORTANCE QUE LES POUVOIRS PUBLICS ACCORDENT AU 7^E ART

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a souligné, mercredi, l'importance que les pouvoirs publics accordent au secteur du 7^{ème} art, une attention concrétisée par la loi sur l'industrie cinématographique, outre d'autres réalisations pour la promotion de ce domaine.

Dans un message lu par le conseiller au ministère, Nabil Hadji, à l'occasion de l'ouverture de la 2^{ème} édition du Congrès international "Enjeux de l'industrie cinématographique en Algérie : entre perspectives et défis", organisé par l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", la ministre a souligné que les autorités publiques accordent une importance au secteur du 7^{ème} art, concrétisée dans la loi relative à l'industrie cinématographique, parue dernièrement au Journal officiel, ainsi que diverses réalisations qui accompagnent cette tendance. A la tête de ces réalisations, la ministre a mentionné la sortie de la promotion du lycée national des arts, à travers le Baccalauréat des Arts, et l'ouverture de l'Institut national du cinéma au cours de la prochaine année universitaire, outre l'activation sur le terrain de l'accord bilatéral entre le secteur de la Culture et des Arts, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à travers des programmes de cinéma à l'université et du théâtre universitaire, ainsi que la mise en place d'ateliers de formation et d'activation de ciné-clubs, de festivals et d'événements cinématographiques.

Dans le domaine du développement et de la promotion de l'industrie cinématographique, Mme Mouloudji a souligné que "le secteur s'emploie également à accompagner les investisseurs dans la mise en œuvre de leurs projets dans différents domaines du cinéma, en coordination avec les organismes compétents et à soutenir les initiatives visant à construire des studios, des villes cinématographiques, des établissements de formation spécialisés et des complexes de salles de cinéma, notamment à la lumière du développement de ce domaine,



grâce à la révolution numérique et des mutations technologiques que connaît cette industrie liée aussi à l'essor économique et technique enregistré dans le monde de la culture". A propos du Congrès, la ministre a souligné qu'il "constitue une réelle ouverture de l'Université algérienne sur le secteur et s'inscrit dans le prolongement des efforts déployés par le gouvernement et à travers lui le ministère de la Culture et des Arts, pour développer et promouvoir le secteur de l'industrie cinématographique, qui est devenu, aujourd'hui, une pierre angulaire du développement de multiples domaines culturels et artistiques, ainsi qu'une source essentielle de développement économique du pays".

Elle a ajouté que le Laboratoire de l'indexation de films de guerre du cinéma algérien, initiateur de cette rencontre, "entreprind d'importantes initiatives pour ouvrir des horizons de coopération et de partenariat avec le secteur de la Culture et des Arts, concrétisé par la signature d'un accord de coopération, en 2022, avec le ministère de la Culture et des Arts et le Centre du

cinéma et de l'audiovisuel, qui constitue une étape importante visant à former et accompagner les chercheurs dans la finalisation de leurs recherches académiques et de leur réflexion commune pour créer un incubateur pour accompagner et développer les startups dans ce domaine". Pour sa part le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ali Choukri, qui a animé une communication par visioconférence, a indiqué que la tenue de cette rencontre entre dans le cadre de la stratégie adoptée par le secteur de l'Enseignement supérieur pour la promotion du domaine des arts en général et celui de l'industrie cinématographique en particulier. Des interventions de spécialistes ont été programmées dans le cadre de cette rencontre, en présentiel et à distance, abordant plusieurs axes traitant du cinéma dans ses multiples facettes en tant qu'art et industrie, son aspect économique et les perspectives futures de la formation cinématographique en Algérie, a ajouté M. Choukri, qui occupe le poste de Directeur gé-

ral de l'Enseignement et la Formation supérieure au ministère.

Ce Congrès, auquel prennent part une pléiade d'artistes, coïncide avec la célébration de la journée nationale de l'artiste, le 8 juin, a souligné le recteur de l'université d'Oran1, Abdelmalek Amine, dans son allocution d'ouverture, mettant l'accent sur l'importance accordée par l'Etat à l'industrie cinématographique dans divers domaines : historiques, culturels et économiques.

Les travaux de la première journée de cette rencontre de deux jours enregistre la participation d'universitaires de différentes régions du pays et de l'étranger, qui présentent des conférences sur "l'importance de former les étudiants dans le domaine de l'industrie cinématographique", "le roman au cinéma", "le cinéma algérien contemporain entre valeurs nationales et l'agenda étranger", "l'usage du cinéma dans la Nekba palestinienne de 1948" et "le cinéma algérien entre écoles de cinéma internationales et spécificité formative".

RS

THÉÂTRE AMATEUR

UN RÔLE PRÉPONDÉRANT SUR LA SCÈNE CULTURELLE NATIONALE

Les participants à une conférence nationale ayant pour thème "le théâtre amateur et les expériences modernes", organisée, mercredi à Mostaganem, ont mis en relief l'importance du mouvement théâtral amateur et son rôle positif dans la scène culturelle locale et nationale.

A ce propos, le journaliste et dramaturge Bouziane Benachour a indiqué, lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la 55^e édition du Festival culturel national du théâtre amateur, que "le mouvement du théâtre amateur a été, durant les cinq dernières décennies, collé à l'environnement algérien et ses centres d'intérêt, en dépit de son ouverture sur les expériences universelles et les diverses formes de théâtre et ses manifestations".

Le mouvement théâtral s'est inspiré, selon le conférencier, après plusieurs années de spectacles à caractère social au ton critique, du théâtre épique, de même qu'il axé ses thématiques sur les questions de l'Homme, avant de se lancer dans des expériences individuelles pour les proposer au public sous une nouvelle forme marquée par la diminution des rôles et par l'avènement du monologue.

De son côté, Dr. Mohamed Cherki, enseignant à l'Université d'Oran, a plaidé pour la nécessité de



mieux ajuster les concepts et la terminologie inhérents au mouvement du théâtre amateur et leur relation au théâtre professionnel, évoquant la question du théâtre expérimental et la nécessité de s'intéresser à l'expérience théâtrale dans toutes ses dimensions, tant au niveau de l'atelier qu'au niveau de l'expérience théâtrale.

Le même intervenant a, par ailleurs, appelé les amateurs du 4^{ème} Art, comédiens et metteurs en scène, à axer leur intérêt sur l'action théâtrale

qui proposera au public "Houa, Anta Wa Ana" du réalisateur Laroussi Belhayen Smail.

Dans la catégorie "B", l'association culturelle "Djawharat El Masrah wa El Founoun" de la wilaya d'Aïn Temouchent, clôturera avec son spectacle, fruit d'un travail collectif, "Nadhera et Ramy", les spectacles programmés dans le cadre de cette catégorie, a-t-on appris des organisateurs.

RS

RICHESSES MORBIDES (UN CONTE DU SOUDAN)

Trois amis avaient entrepris, autrefois, un très long voyage (1) en quête de ce qui leur avait de tout temps fait défaut : la richesse.

Par Nasser Mouzaoui

Ils avaient traversé montagnes, fleuves et forêts, affrontant d'innombrables dangers qu'ils parvinrent à vaincre grâce à l'association de leurs bras et la profonde amitié qui les unissait.

Un jour que le soleil était plus ardent que de coutume, ils se reposèrent à l'ombre d'un gros rocher. Ils avaient le corps exténué et l'esprit obnubilé par la conviction que leur entreprise était des plus saugrenues ! Deux d'entre eux avaient déjà fermé les yeux lorsque le troisième vit quelque chose briller sur le sol. Il s'en approcha et s'aperçut que c'était une pièce d'or ! Et à côté d'elle, il aperçut aussi une anse métallique émergeant du sol. Tout tremblant d'émotion, il réveilla alors ses amis et ensemble, ils se mirent à creuser frénétiquement avec leurs couteaux et leurs mains. Leurs efforts furent récompensés au bout d'un moment : ils parvinrent à exhumer un coffre contenant un extraordinaire trésor ! Il y avait de quoi construire de gigantesques villes et nourrir des populations entières ! Leur joie était si grande qu'ils oublièrent leur fatigue et se mirent à danser et à chanter à tue-tête.

Le moment de folle liesse passé, celui qui avait trouvé le trésor décida d'aller cueillir des fruits pour fêter l'heureux événement. En vérité, Satan s'était insinué en lui et lui avait suggéré qu'il était complètement idiot de partager avec ses deux amis ce qu'il avait été, après tout, le seul découvrir. C'est ainsi que l'idée de se débarrasser d'eux finit-elle par s'imposer à son esprit. Pour parvenir à ses fins, il projeta



de leur faire manger des fruits contre lesquels il aurait préalablement frotté une herbe juteuse dont il connaissait bien l'extrême venimosité.

A son retour, il tendit une brassée de fruits à ses compagnons, et eux, en guise de remerciements, se ruèrent sur lui et lui tranchèrent la gorge.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les deux assassins n'avaient pas éventé le complot de celui qui fut leur compagnon ; ils avaient tout simplement eu la même idée que lui durant son absence. Ils avaient jugé que diviser

par deux était beaucoup plus rentable que par trois !

Avant de prendre le chemin du retour, ils voulurent manger les fruits que leur défunt compagnon avait si naïvement pris la peine de leur ramener. A peine eurent-ils commencé à mâcher qu'ils éprouvèrent une douleur atroce qui secoua leurs entrailles et qui monta progressivement vers la tête pour devenir finalement une étrange sensation de vertige. La mort s'était emparée de leurs corps.

Quelques heures après, un vieillard, passant par là à dos de mule, découvrit les trois corps gisant à

côté d'une inestimable fortune. Il les enterra et transporta le trésor sur sa mule jusqu'au bord du Nil.

Il navigua sur le fleuve jusqu'à ce qu'il atteigne un endroit où nul ne s'était jamais aventuré et y jeta le coffre pour lequel trois hommes s'étaient entretués. Le vieillard avait en effet deviné ce qui s'était passé et il savait que ce n'était ni la première ni la dernière fois que la cupidité provoquait des effusions de sang entre des hommes que tout, pourtant, unissait auparavant !

N.M

MORT D'UN AVARE (UN CONTE D'ALGÉRIE)

C'était, disent les Anciens, un paysan sur qui un destin cruel n'avait cessé de s'acharner. Il approchait de l'âge où l'esprit est obsédé par l'appréhension de l'au-delà et il n'avait encore jamais eu la chance de voir réunies ensemble deux pièces de monnaie. Quant à la maigre pitance qu'il parvenait à obtenir quotidiennement en effectuant de menus travaux par-ci par-là, elle parvenait difficilement à contenir la fringale de ses deux enfants et son épouse. Il avait toujours le cœur lourd et la tête bourrée d'idées noires si bien qu'il avait souvent des insomnies qu'il mettait à profit pour soliloquer dans le noir : « Si j'avais des terres, je les travaillerais jour et nuit, sans répit, afin de permettre à mes enfants de jouir de ce dont ils ont toujours été privés : manger à satiété et dormir tranquillement sans avoir à appréhender l'incertitude des lendemains. »

Un jour, un voisin qui vivait seul, arriva à l'article de la mort et l'appela à son chevet. Et quelle ne fut sa surprise lorsque le mourant, devant plus d'une dizaine de témoins, lui dit d'une voix si faible et si étouffée qu'on aurait dit que la moitié de son être était déjà arrivée dans l'autre monde :

« Cher voisin, ce que tu as enduré m'a toujours peiné. Je ne t'avais pas aidé parce que mon égoïsme m'en empêchait. Mais maintenant que l'heure du départ est arrivée, je te lègue tout ce que je possède : mes terres et mon troupeau. »

Le paysan voulut refuser mais l'autre se fit plus persuasif :

« Je n'ai personne au monde, voisin. Si tu refuses ma seule chance de réhabilitation devant le Créateur, je partirai le cœur lourd et sans paix ! Grâce à cet inattendu héritage, le paysan avait désormais non seulement de quoi nourrir sa famille mais aussi une bonne partie du village s'il le voulait. Mais c'était compter sans ce mal sournois qui s'infiltra dans les veines des hommes et en fait des monstres : la cupidité. En effet, au lieu de profiter de cette aubaine inouïe qui lui était tombée du ciel pour jouir de la vie et en faire profiter sa famille comme il projetait de le faire au



cours de ses monologues nocturnes, le paysan ordonna l'austérité et passait le plus clair de son temps à calculer combien de temps il lui faudrait pour économiser assez d'argent pour être à même de s'offrir d'autres terres qu'il confèreraient davantage de respect et de noblesse. Et comme naguère, il ne dormait pas mais cette fois-ci, ses nuits blanches, il les passait à imaginer les nouvelles terres qu'il achèterait et dont l'étendue et l'importance ne pouvaient être que proportionnelles à l'abstinence et à la privation auxquelles il comptait astreindre sa famille.

Le temps s'écoula. Le paysan avait beaucoup vieilli et sa cupidité n'avait cessé de s'accroître en même temps que son avarice. Il se privait même de manger car il se disait que ce qui irait

dans son estomac pourrait fort bien se transformer en pièces de monnaie s'il parvenait à le vendre au marché !

Ses deux fils, conscients de la mauvaise pente sur laquelle leur père s'était engagé, avaient essayé de le raisonner mais en vain. C'était lui, au contraire, qui les grondait en leur reprochant de dilapider la prospérité familiale en mangeant chaque légume et chaque fruit que ses terres donnaient !

La légende raconte que le vieil avare est mort d'inanition. Elle ajoute qu'il aurait pu vivre longtemps encore s'il n'avait, par souci d'économie, refusé d'avalier une cuillerée d'huile d'olive que sa femme lui avait tendue.

N.M

MONDIAL-2026/ALGÉRIE-GUINÉE

RESTER SUR LA DYNAMIQUE DES SUCCÈS

La sélection algérienne de football devra confirmer son statut de leader contre la Guinée, jeudi soir au stade Nelson Mandela de Baraki (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026.

Vainqueurs lors de leurs deux premiers matchs des qualifications, face respectivement à la Somalie à domicile (3-1) et en déplacement devant le Mozambique (2-0), les "Verts" espèrent rester sur la dynamique des succès et se rapprocher davantage d'une cinquième qualification au Mondial.

Les coéquipiers de Yacine Brahimi recevront d'abord la Guinée, avant de se rendre à Kampala pour affronter l'Ouganda, le lundi 10 juin au Mandela national stadium (17h00). Deux matchs qui devront permettre aux Algériens, en cas de victoire, de franchir un grand pas vers le prochain tournoi planétaire.

"Nous devons être bons face à la Guinée, c'est une équipe bien organisée et soudée. La Guinée est notre principal concurrent pour la qualification au Mondial 2026. Sur le plan de l'organisation et la gestion du match, nous devons être parfaits", a indiqué le coach national le Bosnien Vladimir Petkovic, lors de la dernière conférence de presse tenue au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Ayant dirigé pour la première fois le "Club Algérie" en mars dernier, à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 disputé en Algérie: face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3), Petkovic sera face à ces deux premiers rendez-vous officiels, d'où l'importance de bien négocier ces sorties cruciales.

Petkovic a fait appel à 25 joueurs, dont 4 évoluant en championnat local.

Un seul nouveau joueur honore sa première convocation, il s'agit du défenseur central du CR Belouizdad Chouaib Keddad.

En revanche, le coach national a décidé de se passer des services de plusieurs joueurs-cadres, à l'image de Riyad Mahrez, Youcef Belaïli, ou encore l'actuel meilleur buteur historique des "Verts" Islam Slimani.

Historique des confrontations : avantage à la Guinée en matchs officiels

De son côté, la Guinée, quart de finaliste à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, a préféré aller



se préparer à l'étranger en vue de ces deux matchs face à l'Algérie (jeudi) et le Mozambique (le lundi 10 juin). Le sélectionneur guinéen Kaba Diawara a fait appel à 23 joueurs, dont l'attaquant vedette Serhou Guirassy, 2e meilleur buteur du championnat d'Allemagne sous le maillot de Stuttgart (28 buts). "Il s'agit d'un tournant, car on va jouer chez le leader du groupe, qui compte trois points d'avance sur nous. Ils auront une certaine forme de pression, les deux équipes se connaissent bien. Chacun a bien fait ses devoirs, il reste la vérité du match. On sait ce qu'on veut faire, maintenant si nous serons capables de le faire, seul le match nous le dira", a indiqué Diawara.

Côté statistiques, il s'agit de la dixième confrontation officielle entre les deux sélections. Les Guinéens mènent avec quatre succès contre trois pour l'Algérie, alors que deux matchs se sont soldés par un "draw". En matchs amicaux, les

deux nations se sont rencontrées à 7 reprises avec un bilan de 3 succès pour l'Algérie, contre 2 défaites et 2 nuls.

Cette rencontre sera dirigée par l'Ethiopien, Tessema Bamlak Weyesa, assisté d'Elvis Guy Noupue Nguogoue (Cameroun) et Liban Abdourazack Ahmed (Djibouti). Le quatrième arbitre est l'Ethiopien Tewodros Mitiku.

Au terme des deux premières journées, les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

FOOTBALL/LIGUE 1 MOBILIS

BATAILLES ARDUES POUR LE MAINTIEN

La 28e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi, amorcera un virage important dans la course pour le maintien, alors que le CR Belouizdad et le CS Constantine livreront un duel à distance pour la place de dauphin, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions Tenue en échec mardi à domicile par l'USM Alger (1-1), le CSC (2e, 49 pts) n'aura plus droit à l'erreur à la maison face à l'une des équipes mal-classées, le MC Oran (13e, 32 pts), qui lutte pour son maintien.

Les Constantinois qui aspirent à terminer 2es au classement final, devront faire face à une équipe oranaise qui traverse une belle période, pour avoir aligné trois succès de rang. Le CSC aura l'oreille tendue vers Alger, puisque son concurrent direct pour la 2e place: le CR Belouizdad, sera au rendez-vous avec le derby contre le MC Alger (1e, 61 pts), sacré champion pour la 8e fois de son histoire.

Le Chabab, qui se partage la 2e place en compagnie du CSC, devra sortir le grand jeu face au "Doyen", pour espérer réaliser un bon résultat, et entretenir l'espoir de sauver sa saison par une place de vice-champion.

Côté mouloudéen, ce derby intervient au point nommé, puisqu'il permettra à l'entraîneur Amir Beaumelle de tester son plan d'attaque face à son prochain adversaire en finale de la Coupe d'Algérie, dont la date n'a pas encore été communiquée.

L'USMA (4e, 43 pts), qui souffle le chaud et le froid, est appelée à réaliser le match parfait à Béchar face à la JS Saoura (8e, 36 pts), si elle veut préserver ses chances de rester au contact du podium.

La JSS, auteure de résultats irréguliers,



abordera ce match avec l'intention de se racheter, elle qui reste sur une défaite chez l'USM Khenchela (1-0). Un succès permettra aux Bécharis d'assurer définitivement leur maintien en Ligue 1.

En bas du tableau, la course pour le maintien s'annonce acharnée entre plusieurs clubs, à la recherche de points supplémentaires pour quitter la zone rouge.

C'est le cas du match NC Magra (10e, 34 pts) et le Paradou AC (6e, 39 pts). Le "Nedjm", invaincu lors des six derniers matchs, doit impérativement l'emporter pour éviter les calculs, face à une équipe du PAC, dont l'objectif est de se rapprocher du Top 4. Le MC El-Bayadh (13e, 32 pts) recevra l'US Biskra (12e, 33 pts) dans un match "à six points". Seule une victoire des coéquipiers de Mohamed Berriah leur permettra de souffler et continuer leur mission de sauvetage en toute sérénité, en attendant la grande explication en déplacement face au MCO, lors de la 29e journée.

Les Biskris, qui n'ont réussi à grignoter que deux points lors des cinq derniers matchs, devront sortir la tête de l'eau et aller chercher au moins le point du nul du côté d'El-Bayadh.

A l'instar du NCM, l'ASO Chlef (10e, 34 pts) aura une belle occasion de sceller quasiment son maintien, en accueillant la JS Kabylie (7e, 37 pts), qui reste, quant à elle, sur quatre nuls de rang.

Les "Canaris" ne comptent qu'une seule défaite en dehors de leurs bases, depuis le début de la phase retour, le 5 avril dernier contre l'US Biskra (1-0), pour le compte de la 22e journée, de quoi nourrir l'espoir de revenir avec un résultat probant de Chlef.

Le premier reléguable l'ES Ben Aknoun (15e, 29 pts) jouera sa première "finale" pour le maintien, à l'occasion

de la réception de l'ES Sétif (5e, 42 pts), dans un match aux objectifs diamétralement opposés. Si les coéquipiers de Hachoud visent la victoire coûte que coûte, les gars de Sétif espèrent revenir avec un bon résultat, de quoi leur permettre de participer à une compétition africaine.

Enfin, le dernier match entre l'US Souf, déjà reléguée en Ligue 2 amateur, et l'USM Khenchela (9e, 35 pts), devrait permettre aux visiteurs d'emporter les trois points de la victoire, synonyme de maintien parmi l'élite.

Les matchs de cette 28e journée se joueront à huis clos, suite à la décision prise par la Fédération algérienne (FAF) pour marquer la désapprobation du monde du football face à la recrudescence de la violence dans les stades. Le match CSC-USMA (1-1), disputé lundi, a été en effet émaillé par des actes de violence et de vandalisme.

ESC@LES SUR LE NET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

KAFKA, IL Y A CENT ANS, IL S'EN ALLAIT

100 ans de la mort de Franz Kafka : disparu dans l'indifférence totale, devenu populaire

Il y a 100 ans, le 3 juin 1924, s'éteignait l'un des auteurs les plus célèbres du 20e siècle : l'écrivain Franz Kafka. Pour commémorer la mort de l'écrivain pragois, on peut lire de nouvelles traductions de son œuvre en livres de poche. Retour sur un héritage laissé par ce grand nom de la littérature... qui n'a jamais failli nous parvenir, dans Le Mug.

Franz Kafka souffle son dernier soupir le 3 juin 1924 à seulement 40 ans, dans l'indifférence quasi totale. Son œuvre avait alors à peine été publiée. C'est même une des nombreuses ironies de l'histoire littéraire. Franz Kafka, qu'on a presque tous lu à l'école, que ce soit La Métamorphose, Le Procès ou Le Château, était presque inconnu de son vivant.

Comment ses écrits ont-ils alors autant percolé à titre posthume ?

Un écrivain moderne et prolifique, mai qui a peu publié de son vivant Né le 3 juillet 1883 dans une famille juive de Prague, dans l'Empire austro-hongrois, il suit des études de Droit. Il travaille ensuite dans le monde des assurances, d'abord celui des assurances commerciales et puis celui des assurances pour accidents du travail. Kafka connaît donc bien le monde de l'administration. Un monde parfois un peu compliqué et absurde, on en a tous fait l'expérience. Mais Franz, ce qu'il aime vraiment, c'est écrire. Le matin, il travaille au bureau dans les assurances. À midi, il va dormir. L'après-midi, il se promène, mange ou va voir des amis. Et puis le soir, jusque tard dans la nuit, il écrit en allemand. En 1915, à 32 ans, il publie le court roman La métamorphose, l'histoire du jeune Gregor Samsa qui se réveille dans son lit un matin transformé en monstrueux insecte. Une histoire géniale, complètement folle. En



1919, à 36 ans, il publie une nouvelle, La colonie pénitentiaire, où un explorateur découvre une colonie pénitentiaire installée sur une île tropicale dans laquelle on torture les gens pendant des heures grâce à un appareil spécial. Là encore, un texte génial, d'une modernité absolue. Pour le reste, il écrit beaucoup, mais publie peu. Et malheureusement, Kafka est en mauvaise santé. Car dès 1917, à 34 ans, il commençait à cracher du sang. On pense à la tuberculose. Il faut y ajouter des dépressions, du stress, des migraines terribles et, comme Kafka se méfie des médecins, il préfère se soigner grâce à la nature. Il devient végétarien, il boit beaucoup de lait non pasteurisé. Ça ne fonctionne pas. Kafka meurt finalement dans un sanatorium près de Vienne le 3 juin 1924. Franz Kafka serait tombé dans l'oubli sans la trahison de son ami Max Brod Alors, comme il n'avait presque rien publié de son vivant, pourquoi est-il si connu aujourd'hui, encore 100 ans après sa mort ? Tout cela, c'est à cause de Max

Brod, un poète ami de Kafka. Juste avant sa mort, Kafka demande à Max de devenir son exécuteur testamentaire. Kafka lui demande de brûler et ne pas lire tous les textes qu'il laisse dans sa bibliothèque, dans son armoire, dans son secrétaire, à la maison, au bureau. Carnets, manuscrits, lettres : Max doit tout récupérer chez Kafka et chez ses amis. Et il doit donc tout brûler.

Sauf que... Max ne tient aucunement sa promesse : il fait même tout le contraire. Il va tout lire, tout trouver génial, et tout publier au fil du temps après la mort de son ami. Ce n'est certainement pas respectueux pour sa mémoire, mais tant mieux pour l'histoire de la littérature parce que c'est grâce à la trahison de Max Brod qu'on a pu lire Le Procès ou Le Château par exemple.

L'ami de Franz Kafka ne s'est pas arrêté à la trahison de ses dernières volontés. Il a également un peu remanié les textes de l'auteur austro-hongrois. Max a ajouté parfois des titres aux chapitres, il a changé l'orthographe ou transformé la ponctuation de Kafka, il a

enlevé des bouts de texte... Et ce sont ces textes retouchés par Max qui ont été traduits en français dès 1933 par Alexandre Vialatte. Et ce sont ces textes retouchés, du Kafka version Brod traduits par Vialatte, qu'on a tous lu en français jusqu'en... 2018 !

Une traduction en livre de poche bienvenue

Les lecteurs allemands ont pu lire le vrai Kafka à partir de 1982. À ce moment, des chercheurs ont retiré tout ce que Max Brod avait ajouté ou changé aux textes de son ami. Mais il a fallu attendre l'entrée de Kafka dans La Pléiade, en 2018 donc, pour que cette version originale des livres de Kafka soit traduite en français. C'est Jean-Pierre Lefebvre qui s'y est collé. Mais posséder, La Pléiade, c'est un peu cher.

Folio vient donc de publier en poche, cette nouvelle traduction française, beaucoup plus proche du texte original de Kafka.

À relire le roman inachevé Le château dans cette nouvelle traduction, c'est différent de l'ancienne version de Vialatte. Le texte est un peu plus long déjà, il va un peu plus loin dans l'histoire de cet arpenteur qui vient travailler dans le château d'un village enneigé, mais qui se trouve confronté à une administration terrifiante, kafkaïenne, évidemment. Et on retrouve enfin le rythme original de la langue allemande de Kafka. Cette nouvelle traduction en poche arrive comme un beau cadeau qu'on lui fait pour les 100 ans de son décès. Même si c'est vrai, ce n'est pas ce qu'il avait voulu. C'est une situation aussi kafkaïenne. Comme quoi, trahir ses amis, ce n'est pas forcément toujours une mauvaise chose...

Publié par Ange gardien (d'Alger) sur sa page Facebook le 5 juin 2024.

HOMMAGE À BENAMAR BAKHTI

Décédé le 3 juin 2015 à Alger des suites d'une longue maladie. Né en 1941 à Tlemcen, formé à l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques (IDHEC) à Paris, Benamar Bakhti travaille un temps à la télévision française (ORTF) comme assistant de Claude Lelouch et Jean-Paul Sassy, avant de rentrer en Algérie et de rejoindre la télévision algérienne (RTA). Après "El Khalidoune" 1969 et "Un Combattant" (1974), sur le thème de la guerre d'indépendance, puis "Le Retour", sur celui de l'émigration algérienne en France, Benamar Bakhti se distingue en 1983 avec "Cheikh Bouamama", une superproduction de la RTA consacrée à la révolte des Ouled Sidi Cheikh contre l'armée française dans les années 1880. Un film illuminé par la composition et le verbe haut du comédien Athmane Ariouet que Bakhti a rencontré durant le tournage de "Le Retour".

Avec "Le Clandestin" au tournant 1991, Benamar Bakhti s'illustre cette fois sur le registre d'une comédie débridée qui met en scène les tribulations d'improbables occupants d'un taxi clandestin, sur des routes de la campagne algérienne. Il réalisera par la suite "Les Vacances de l'apprenti" avec Yahia Ben Mabrouk sorti en 1999. le film est dédié au défunt acteur Hadj Abderrahmane, qui interpréta le célèbre l'inspecteur Tahar durant les années 60,70. Sa Filmographie comporte notamment :

- Les Vacances de l'apprenti (ENTV & Capritour 1999) avec Yahia Ben Mabrouk.
- Le Clandestin (92 min., Enpa, 1990), avec Othmane Alliouat, Yahia Ben Mabrouk, Ouardia Hamitouche, Rachid Farès.
- Cheikh Bouamama (135 min., RTA, 1985), avec Athmane Ariouet, Mohamed Sissani, Sid Ahmed Agoumi, Hassen el Has-



sani, Mohamed Kechroud .

- Le Retour (116 min., RTA, 1979), avec Sid Ali Kouiret, Kelthoum, Fatima Belhadj, Athmane Ariouet.
- Un Combattant (90 min., RTA, 1974), avec Abdelhalim Rais, Mohamed Kechroud, Saïd Hilmi, Yasmina.
- El Khalidoune, 90 min., RTA, 1969, avec Mustapha Chougrani, Ahmed Hamdi, Nadia Talbi. Paix à son âme.

Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans Le Journal des artistes, le 3 juin 2024.

L'HISTOIRE DE LA VIE

Au Danemark, il existe des bibliothèques où vous pouvez emprunter une personne plutôt qu'un livre pour écouter l'histoire de sa vie pendant 30 minutes.



L'objectif est de lutter contre les préjugés.

Chaque personne a un titre : « chômeur », « réfugié », « bipolaire », etc. - mais en écoutant son histoire, vous réalisez à quel point vous ne devez pas "juger un livre à sa couverture".

Ce projet innovant et brillant est actif dans plus de 50 pays. Ça s'appelle la bibliothèque humaine.

Publié par Houria Kherrat sur Facebook dans Cultures et traditions universelles, le 4 juin 2024



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:32	12:46	16:36	20:02	21:46

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL SAÏD CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE TACTIQUE NAVAL À JIJEL

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé mercredi à Jijel, au deuxième jour de sa visite à la 5ème Région militaire, le déroulement d'un exercice tactique naval "Diraa El-Mouatwassit-2024", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au deuxième jour de sa visite à la 5ème Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a supervisé, aujourd'hui 5 juin 2024, au niveau du polygone de tir de la Façade maritime Est de Jijel, le déroulement d'un exercice tactique naval "Diraa El-Mouatwassit-2024", comprenant un tir de missile antisurface et des exercices spéciaux au large de la mer", précise la même source. Accompagné du Général-Major Mahfoud Benmedah, Commandant des Forces navales, et du Général-Major Noureddine Hamblil, Commandant, de la 5ème Région militaire, le Général d'Armée a suivi au niveau de la base navale principale Jijel un exposé sur cet exercice présenté par le Commandant de la Façade maritime Est.

Par la suite, et à bord du navire de commandement et de déploiement des Forces "Kalaat Beni-Abbès", le Général d'Armée a suivi le déroulement de l'exercice de tir au missile antisurface, note le communiqué, soulignant que "les unités flottantes relevant de la Façade maritime Est qui ont exécuté cet exer-



cice ont fait montre d'un professionnalisme élevé, traduit par une parfaite cohésion entre les formations engagées et une exécution mi-

nutieuse des différentes étapes planifiées". "La destruction, avec haute précision, de l'objectif naval a reflété, quant à elle, la bonne

préparation des forces engagées dans cet exercice", ajoute la même source.

Le Général d'Armée a également suivi l'exécution d'exercices spéciaux au large de la mer, où les équipages "ont fait preuve de discipline et de respect rigoureux des plans élaborés, ainsi que d'une parfaite maîtrise des différents armements et matériels, ce qui confirme le niveau de développement et de disponibilité opérationnelle atteints par les unités des Forces navales algériennes durant ces dernières années", souligne le communiqué.

A l'issue, le Général d'Armée a inspecté les unités participantes à cet exercice. La même source rappelle que le Général d'Armée avait inauguré, mardi après-midi, la Base logistique régionale de la Capacité de la Région de l'Afrique du Nord à Jijel, qui constitue "un des mécanismes stratégiques de l'Union africaine pour la gestion et la résolution des conflits, ainsi que pour l'instauration de la paix et de la sécurité régionale et continentale".

A cette occasion, le Général d'Armée avait suivi un exposé sur cette base logistique régionale avant de rencontrer ses cadres et personnels qui ont affiché "leur engagement à faire honneur à l'ANP et à l'Algérie dans le cadre de cet important mécanisme", conclut le communiqué du MDN.

APS

TROIS ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 29 mai au 4 juin, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 29 mai au 4 juin 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté (03) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", indique le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (71) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (102) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (500519) comprimés psychotropes ont été saisis".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté "(245) individus et saisi (37) véhicules, (215) groupes électrogènes, (137) marteaux piqueurs, (11) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "(13) autres individus ont été interceptés et (06) fusils de chasse, (17142) litres de carburants, (64) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et (58) quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Par ailleurs, "(171) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", a conclu le MDN.

APS

POUR L'ARRÊT DE L'AGRESSION CONTRE GHAZA LES AMBASSADEURS D'ESPAGNE ET DE PALESTINE SALUENT LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE

Les ambassadeurs d'Espagne et de Palestine en Algérie, MM. M. Fernando Moran et Fayez Abu Aita, ont salué, mercredi, les efforts consentis par l'Algérie au sein du Conseil de sécurité onusien pour cesser l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et ancrer la reconnaissance de la Palestine en tant qu'Etat membre de plein droit à l'Organisation des Nations unies (ONU). Lors d'une rencontre organisée à Alger par les deux ambassadeurs, à l'occasion de la reconnaissance de l'Espagne de l'Etat de Palestine, M. Moran a mis en exergue l'action "valeureuse et louable" de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité onusien, visant à réaliser un cessez-le-feu permanent à Ghaza, devenu désormais "une exigence collective", sur fond de "crise humanitaire" que subit le peuple palestinien. En outre, le diplomate espagnol a affirmé que la reconnaissance par Madrid de l'Etat de Palestine est un pas qui vient couronner la longue histoire de son pays en tant que "défenseur et porte-étendard" du processus de paix au Proche-Orient, rappelant que "depuis la Conférence de Madrid de 1991, la

Palestine a toujours été au cœur de notre activité diplomatique, et une priorité constante dans notre coopération pour le développement, mais aussi en vue de réa-

liser le principal objectif qui n'est autre qu'apporter de l'aide aux Palestiniens pour l'édification de leur Etat". "La reconnaissance de l'Etat de Palestine n'est pas qu'une question de justice historique en lien avec les aspirations légitimes du peuple palestinien, il s'agit, également, d'une nécessité impérieuse de réaliser la paix dans la région", a-t-il soutenu. L'ambassadeur palestinien a, à son tour, adressé ses remerciements à l'Algérie, représentant du Groupe arabe au Conseil de sécurité onusien, en reconnaissance à "tous les efforts consentis en vue d'ancrer la reconnaissance de l'Etat de Palestine en tant que membre de plein droit de l'ONU". M. Abu Aita a, également, adressé ses remerciements et sa reconnaissance envers l'Espagne pour avoir reconnu l'Etat de Palestine. "Il s'agit d'un acte non négligeable au regard de l'obstination de l'entité sioniste en ce qui concerne la reconnaissance de l'Etat de Palestine ou toute action visant à instaurer la paix dans la région", a-t-il poursuivi.

"En tant que peuple et dirigeants palestiniens, nous croyons en la paix et que la solution à deux Etats demeure la meilleure possible", a-t-il soutenu, ajoutant que "l'entrave de cette solution par le gouvernement de l'occupant vise à freiner le processus d'établissement d'un Etat Pales-

tinien indépendant, sur les territoires palestiniens, conformément aux résolutions de la légalité internationale", a ajouté l'ambassadeur palestinien. A la lumière de la guerre génocidaire acharnée menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées et les civils sans armes, "la conscience mondiale doit se réveiller. L'Espagne a, en effet, exprimé cette prise de conscience, en reconnaissant l'Etat de Palestine, un pas nécessaire pour faire valoir l'option de paix dans la région, mais aussi pour préserver la solution à deux Etats". "En dépit de sa souffrance et de la guerre génocidaire menée contre lui, le peuple palestinien est profondément convaincu de l'instauration de la justice et de la paix, en poursuivant sa lutte légitime jusqu'à la réalisation de son rêve d'établir son Etat, avec El Qods pour capitale", a affirmé Abu Ait.

Le gouvernement espagnol avait adopté, le 28 mai dernier, lors d'une réunion du conseil des ministres, un décret reconnaissant officiellement l'Etat de Palestine. Cette rencontre a vu la présence de représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et de membres du corps diplomatiques accrédité en Algérie.

RA

MAROC HUIT MORTS AVEC DE L'ALCOOL FRELATÉ

Une nouvelle affaire d'alcool frelaté a emporté huit personnes au Maroc, a annoncé mercredi le ministère de la Santé du pays.

"Huit personnes sont décédées et 81 autres sont sous surveillance médicale après avoir consommé de l'alcool de contrebande frelaté au méthanol dans la ville de Sidi

Allal Tazi, au nord de Rabat", a précisé le ministère. Les décès ont tous été enregistrés dans un hôpital entre mardi et mercredi, a indiqué le ministère dans un communiqué, alors que les autorités enquêtent sur l'incident.

Ce drame rappelle celui survenu en septembre 2022, à Ksar El-

Kébir. Après avoir consommé de l'alcool frelaté, 19 hommes ont trouvé la mort tandis que d'autres victimes ont été hospitalisées suite à leur intoxication par une substance alcoolique impropre à la consommation.

R.I